



CHANEGRIHA AVERITT

"Les réseaux sociaux, une «tribune» pour les criminels"

P 07

Crise
Maroc-Espagne

Madrid
«réprimande»
Rabat

P 16

IMPORTATIONS

BIENTÔT DES VÉHICULES NEUFS EN ALGÉRIE !



LIRE LA PAGE 4

Après une rupture de près de deux ans, le gouvernement a décidé d'autoriser les concessionnaires à importer des véhicules neufs. Pour cela, les autorités veulent faire vite et bien. C'est ce qu'a confirmé le porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer.

Economie informelle

SA PART S'ÉTABLIT À 22% DU PIB EN AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

AGRICULTURE

La campagne de moisson bat son plein dans le Sud

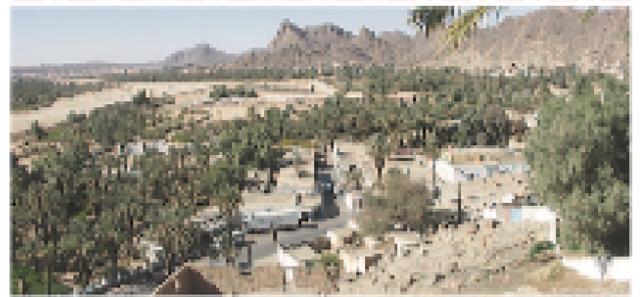
Deux mois avant le Nord du pays, la campagne de moisson des céréales a commencé dans des wilayas du Sud du pays. Cela concerne autant le blé et l'orge que le colza.



Agriculture

Vers la facilitation des autorisations de forage de puits

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mibrouhi affirmé samedi à Alger le souci de son secteur de simplifier et de faciliter les démarches administratives liées à l'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits artisanaux



Djanet

Plan pour sécuriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer

Un plan d'action multisectoriel a été élaboré pour sécuriser les biens et le patrimoine culturel et naturel du parc culturel du Tassili N'Ajjer dans le territoire de la wilaya de Djanet, a-t-on appris samedi auprès des responsables de cet organisme culturel.



Conseil juridique en faveur des porteurs de projets

Convention Anade-notaires

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ex-Anacj, et la Chambre nationale des notaires ont signé, hier, une convention cadre portant sur l'accompagnement et le conseil juridique, gratuits, assurés par les notaires au profit des porteurs de projets, et permettant aux notaires de bénéficier des avantages du dispositif Anade, y compris les locaux et le financement.

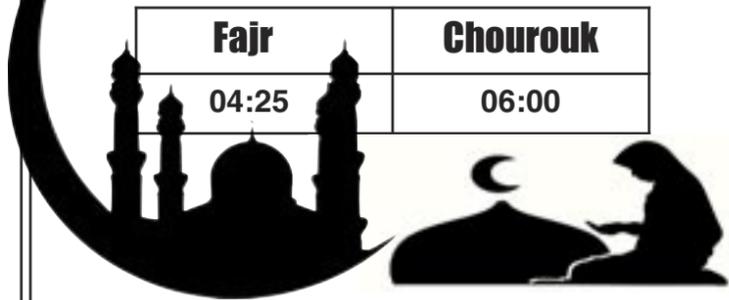
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 24 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Mardi 25 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Maroc

Amnesty dénonce l'utilisation des migrants comme "des pions"

L'ONG Amnesty international a dénoncé l'utilisation par le Maroc des migrants comme "des pions" dans le cadre de l'échiquier politique "morbide" avec l'Espagne. L'ONG affirme dans un récent communiqué que 8.000 personnes, dont 2.000 mineurs non accompagnés, sont arrivées à Ceuta, à la nage ou à pied, entre le 17 et le 18 mai, sur fond de crise diplomatique entre l'Espagne et le Maroc. Amnesty, dénonce "le fait que des personnes demandeuses d'asile ou migrantes soient utilisées comme des pions sur un échiquier politique morbide". Dans une vidéo qu'elle a vérifiée, Amnesty a observé "des fonctionnaires marocains qui laissent activement passer des personnes migrantes ou demandeuses d'asile à Ceuta, de l'autre côté des clôtures". Amnesty affirme que le Maroc n'en est pas à son premier dépassement. "Le Maroc bafoue depuis longtemps les droits des personnes migrantes ou demandeuses d'asile à ses frontières". Selon Amnesty, au moins 5.000 personnes auraient été expulsées collectivement vers le Maroc par les autorités espagnoles ces derniers jours. Pour Amnesty, "toute arrivée, aussi massive soit-elle, ne peut en aucun cas justifier des expulsions collectives illégales", arguant que "parmi les 5.000 personnes expulsées de façon sommaire se trouvaient peut-être des personnes admissibles à l'asile ou ayant besoin d'une protection".

Italie : Neuf morts et deux enfants blessés graves dans la chute d'un téléphérique



La chute d'une cabine de téléphérique a fait neuf morts et deux blessés graves à Stresa, station balnéaire du Piémont sur les rives du lac Majeur, dans le nord de l'Italie, a annoncé un porte-parole des secours. "Deux blessés ont été évacués par hélicoptère en urgence absolue à l'hôpital pédiatrique Regina Margherita de Turin", a indiqué Walter Milan, précisant qu'il s'agissait de

deux enfants de neuf et cinq ans. L'accident est survenu vers 12H30 (10H30 GMT) à 100 mètres de la station du sommet, selon un communiqué du ministère des Infrastructures. Il serait dû à la rupture d'un câble, sur la partie la plus haute du parcours, faisant chuter la cabine dans laquelle se trouvaient 11 personnes, a rapporté l'agence Ansa. Des images des pompiers et des Secours alpins

montrent les débris de la cabine rouge et blanche, tombée dans une zone boisée dont la forte inclinaison rend l'accès difficile. Le téléphérique, prisé des touristes, relie en 20 minutes le village de Stresa au mont Mottarone qui, culminant à près de 1.500 mètres, offre une vue spectaculaire sur le lac Majeur et les Alpes. Il avait été fermé entre 2014 et 2016 pour des travaux de maintenance.

El Bayadh

Le barrage de Brizina renforcé par 24 millions m3 d'eau supplémentaires

Le barrage de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh) a été renforcé par 24 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires à la faveur des pluies enregistrées dernièrement dans la région, a indiqué le directeur de wilaya des ressources en eau, Djebbar Belmir.

Les dernières averses ont ainsi contribué à la hausse du niveau d'eau de ce barrage qui emmagasine actuellement 60 millions m3, ce qui représente un taux de remplissage de 52 % de sa capacité globale de stockage estimée à 123 millions m3, a indiqué Belmir.

Les eaux du barrage de Brizina destinées principalement à l'irrigation agricole, ont connu une baisse significative en raison de la faible pluviométrie. Pour faire face à ce déficit et permettre aux agriculteurs et investisseurs de Brizina de s'approvisionner en eau, la direction des ressources en eau a accordé dernièrement plus de 50 permis de fonçage de puits, a souligné Belmir.

Plus de 80 agriculteurs et investisseurs bénéficient des eaux du barrage de Brizina dont la plupart à l'oasis de Brizina occupant une surface de 170 hectares outre les exploitants du périmètre agricole de Dhayat El Bagra.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 242 blessés durant les dernières 24h

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 242 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique la Protection civile dans un communiqué.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 08 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO à l'intérieur de leurs domiciles, dont 4 personnes dans la wilaya Mascara et 4 autres à Relizane, ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales, souligne le même communiqué. La même source affirme que les secours ont procédé, durant ces dernières 24 heures, à l'extinction de 08 incendies urbains, industriels et divers à Médéa, Naâma, Skikda, Illizi, Annaba et Relizane, rassurant qu'aucune victime n'est à déplorer.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE ÉDITION MAROC

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

JUSTICE

Cap sur le «contentieux numérique»

«Techniquement, la plateforme est prête à 90%. Il ne reste que quelques retouches : les réglages et les ajustements nécessaires pour sa mise en pratique», a indiqué le directeur de la prospective au niveau du ministère de la Justice. Les aléas de sa mise en pratique ont mis en avant la connectivité à un réseau internet, ce qui a fait l'effet d'«un cheveu sur la soupe».

Ahmed Kessi - Alger (Le Soir) - Le secteur de la justice table sur la numérisation et assure la continuité de la démarche entreprise. Une plateforme numérique d'échange de données et de mémorandums entre les magistrats verra bientôt le jour, c'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur de la prospective et de l'organisation à la direction générale de la modernisation du secteur de la justice, Moudjadj Mustapha, lors d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à la cour d'Alger.

Lors d'un exposé devant des magistrats, le directeur a esquissé les contours et les modalités de lance-

ment de la plateforme, après une période d'essai et d'application, avant sa généralisation.

«La plateforme s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation de la procédure civile au niveau de la cour et les efforts visant à passer progressivement au contentieux électronique après adaptation du système législatif», a indiqué le magistrat Moudjadj.

«La plateforme permettra aux avocats d'enregistrer, d'échanger leurs requêtes d'appel au niveau de la cour en matière civile et, également, d'échanger les mémoires entre avocats», dit-il, précisant, toutefois, qu'«elle nécessite certains préalables, tels que la signature numérique et l'ouverture de comptes, les doter de clés et de noms, la notification électronique». Ajoutant qu'«une cellule s'attelle actuellement à modifier le code de procédure civile et introduira les nouvelles données dans la procédure judiciaire, notamment la procédure civile». «Autrement dit, tout ce qui est dit sur l'échange de données sera pris en charge au niveau procédural et la

plateforme sera mise en essai et sera facultative avant sa généralisation à toutes les juridictions», explique-t-il.

Des consultations sont en cours avec les départements concernés «Algérie Poste», «Algérie Télécom» pour mener à terme les différentes procédures. Le projet a suscité l'intérêt des magistrats présents qui ont débattu des éventuelles failles et contraintes, comme ils ont émis des propositions dans le sens de son enrichissement.

Le magistrat Medjoudj a affirmé que des «consultations seront engagées et ouvertes avec tous les partenaires, notamment les avocats, et que les textes d'application et d'encadrement suivront prochainement».

Interrogé quant à la sécurité de la plateforme et sa vulnérabilité face à d'éventuelles cyberattaques, le magistrat révélera qu'«en effet, ces derniers temps, on subit trop d'attaques mais, avec le temps on s'y est fait. Une cellule veille à travers une feuille de route depuis 2006 où des protocoles sont respectés et des précautions sont prises».

AGRESSION DES ENSEIGNANTES À BORDJ-BADJI-MOKHTAR

Le ministère annonce une série de mesures "urgentes"

L'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale (MEN), Mustapha Benzemrane, a annoncé, à Adrar, la prise d'une série de mesures pratiques, "urgentes" et "rassurantes" pour terminer la saison scolaire et tenir les examens nationaux officiels dans leurs délais dans la wilaya frontalière de Bordj-Badji-Mokhtar. S'exprimant lors d'une conférence de presse au siège de la wilaya, Benzemrane a exprimé l'entière solidarité avec les enseignantes victimes d'une "agression

sauvage et lâche", soulignant "la ferme condamnation du ministère de tutelle de cette agression odieuse ciblant des enseignantes qui accomplissaient une mission honorable de formation des générations". L'inspecteur général du MEN a assuré, en outre, du "soutien à la famille du secteur de l'éducation dans cette wilaya pour ce qu'ont du subir ces enseignantes". Et d'ajouter que sa présence aujourd'hui dans cette wilaya permettra d'ouvrir un dialogue sérieux avec les syndicats locaux, à l'instar de celui

qui se déroule à Alger au niveau du ministère avec les syndicats nationaux sur l'examen et l'enrichissement du statut particulier. La démarche intervient "en application des orientations du Président de la République Abdelmadjid Tebboune appelant à ouvrir un dialogue constructif avec les partenaires sociaux", a-t-il souligné, avant d'ajouter que "les autorités locales seront attentives à toutes les revendications objectives, dont les résultats seront dévoilés au terme du dialogue et des concertations".

EL OUED

Plus de 23 tonnes de pastèques et melons exportées vers la France

Une quantité de 23,6 tonnes de pastèques et de melons est destinée à l'exportation de la wilaya d'El-Oued vers la France via le port de Skikda, a indiqué la Chambre agricole locale. La cargaison a été acheminée samedi par route depuis l'unité Frigomedit de Trifaoui (7 km

d'El-Oued), dans un container, avec son expédition via le port de Skikda vers la France, a précisé le secrétaire général de la Chambre agricole d'El-Oued, Ahmed Achour. Elle est constituée de 19,2 tonnes de pastèque, 2,4 tonnes de melon et 2 tonnes de cantaloup, a-t-il précisé. L'opération inter-

vient dans le cadre du programme arrêté par la Chambre agricole locale, en coordination avec les opérateurs économiques, pour booster l'exportation de produits agricoles locaux et conquérir des marchés extérieurs, dans le sillage de la diversification de l'économie nationale, a-t-il ajouté.

CHANEGRIHA AVERTIT

"Les réseaux sociaux, une "tribune" pour les criminels"

Le Général de corps d'Armée Saïd Changriha, Chef d'État-major de l'ANP, a indiqué, dimanche à Alger, que les sites et les réseaux sociaux constituent une "tribune" pour les réseaux du crime organisé, connus pour "leur rancune et leur haine" envers l'Algérie, qui a réussi à "contrer leurs attaques et mettre en échec tous leurs plans et complots menés à travers le cyberspace".

"L'Algérie a connu de nombreuses cyber-attaques qui ont ciblé des sites étatiques et d'autres appartenant à des institutions économiques vitales et stratégiques. Ces attaques se sont intensifiées récemment avec la sortie de

notre pays de sa crise et l'amorce de la phase de construction de l'Algérie nouvelle, initiée par le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale", a déclaré le Chef d'État-major de l'ANP, lors de son allocution inaugurale des travaux d'un séminaire intitulé "La Cyber-sécurité et la cyber-défense: Enjeux et défis à la lumière des nouvelles mutations multidimensionnelles", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Les sites et les réseaux sociaux ont constitué, ainsi, une tribune pour les réseaux du crime organisé, connus

pour leur rancune et leur haine envers l'État algérien, connu par ses principes immuables, ses nobles valeurs humaines et sa Révolution de libération inégalée dans l'histoire, pour mener des campagnes subversives visant à porter préjudice à la stabilité et à semer la discorde entre les fils du même pays", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le Général de corps d'Armée a précisé que "les tentatives de manipulation, la diffusion des messages de propagande, la promotion des idées subversives par ces réseaux ont, clairement, pour objectif de servir des agendas hostiles qui sont désormais démasqués pour tous".

Le jour de campagne électorale
Les candidats exhortent
les Algériens à miser sur
la compétence

Les candidats aux législatives du 12 juin ont exhorté hier, au 4ème jour de campagne, les citoyens à bien choisir leurs représentants à la future assemblée en misant sur la compétence, soulignant que l'édification de la nouvelle Algérie est la responsabilité de tous les Algériens.

A Annaba, le président du Front El Mostakbel, Abdelaziz Belaid a affirmé que l'édification d'une Algérie forte est "une responsabilité qui incombe à tous les Algériens", appelant les citoyens à "s'unir autour de cet objectif".

Il a estimé, à cet égard, que l'édification du pays et sa préservation nécessitent des institutions d'État fortes grâce à la participation effective et efficace des citoyens à travers le bon choix de leurs représentants.

Il a appelé, à cet effet, le peuple algérien à "faire preuve de vigilance pour surmonter les obstacles et faire face aux défis", estimant que le prochain rendez-vous électoral permettra de "redonner confiance au citoyen" et de "choisir des élus compétents représentant les différentes catégories de la société".

A Blida, le président du Front du militantisme national, Abdallah Haddad, a affirmé que "seul le peuple est en mesure de provoquer le changement souhaité et poser la première pierre de la nouvelle Algérie" à travers une participation massive aux législatives du 12 juin.

Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance d'aller voter en force et de bien choisir ses représentants.

Le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a plaidé, quant à lui, à Souagui, à l'est de Médéa, en faveur du "renforcement" des prérogatives des présidents des assemblées populaires communales (P/APC). S'exprimant à l'occasion d'une rencontre de proximité, M. Bensalem a "conditionné" l'amélioration de la gestion des communes et l'amorce d'un "véritable" développement local, par le renforcement des prérogatives des présidents des assemblées populaires communales, en leur qualité de "premier magistrat" de la ville.

Samedi, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche avait estimé que les élections étaient "le seul moyen" qui permette aux jeunes de participer à la prise de décision politique et à la sortie de crise.

Animant un meeting au siège de la permanence du parti dans la commune de Birtouta, M. Benbaïbeche a indiqué que l'Assemblée populaire nationale (APN) se veut "le lancement de l'édification des institutions de l'État et de la fondation d'une nouvelle République".

Dans une activité de proximité dans les deux communes de Reghaïa et de Bord El Bahri, M. Benbaïbeche a affirmé que "le succès des élections, réaffirmera le respect des choix du peuple", qui pâtit actuellement, a-t-il dit de "la problématique de perte de confiance en les rendez-vous électoraux, ce qui requiert des partis de la rétablir en faisant preuve de crédibilité". Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) par intérim, Djamel Benziadi, a considéré samedi à Biskra que les prochaines législatives constituent "une opportunité pour un changement réel".

"Il ne faut pas rater cette opportunité si nous tenons à opérer le changement par les urnes et contrecarrer ceux à l'origine des souffrances du peuple", a déclaré ce responsable politique lors d'un meeting.

Le président du Parti de la liberté et de la justice par intérim a relevé, dans ce contexte, que "tout le monde est concerné par le changement à travers les urnes, autorité, partis politiques et citoyens".

Soulignant que "la nature a horreur du vide", M. Benziadi a estimé que l'éloignement de ceux qu'il a qualifié de "vertueux" de la scène politique, a cédé le champ à la médiocrité et aux pratiques malsaines.

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé à Boussaâda (M'sila) que sa formation politique "dispose d'un programme visant à instaurer un nouveau modèle de développement économique".

AGRICULTURE

Vers la facilitation des autorisations de forage de puits

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a affirmé samedi à Alger le souci de son secteur de simplifier et de faciliter les démarches administratives liées à l'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits artésiens, relevant en outre la nécessité d'accompagner les agriculteurs, quelles que soient les circonstances, en vue d'éliminer certaines pratiques bureaucratiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors de la rencontre du ministre, au siège de son département avec des représentants des agriculteurs de la wilaya de Mascara, en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, des directeurs centraux et des directeurs généraux des établissements sous tutelle, a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les différentes préoccupations soulevées par les agriculteurs, en parti-

culier celles liées aux "complications et obstacles bureaucratiques" enregistrés en matière d'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits et d'approvisionnement en eau d'irrigation, notamment en milieu agricole.

Dans ce sillage, ajoute la même source, une série de mesures a été prise, lesquelles permettront une "meilleure prise en charge" des préoccupations des agriculteurs de la même wilaya, à savoir le raccordement entre le barrage de Bouhanifia et celui de Fergoug et la réalisation de sept (7) forages d'eau d'une production moyenne de 36.000 m³/jour ainsi que leur utilisation dans l'irrigation du milieu agricole "Habra".

Par ailleurs, M. Mihoubi a souligné le souci du secteur des ressources en eau de simplifier et de faciliter les démarches administratives liées à l'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits, à travers l'examen de l'avant-projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n

08-148 du 21 mai 2008 fixant les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau.

Ces amendements au projet visent à conférer "plus de transparence, de simplification et de facilitation dans le domaine de l'octroi de l'autorisation de réalisation des puits ou de forage pour l'extraction des eaux souterraines", affirme le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a souligné le rôle "important" que jouent les agriculteurs dans la promotion de l'activité agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire, saluant leurs efforts considérables, notamment en "cette circonstance difficile" que traverse le pays, à l'instar d'autres pays du monde en raison de la pandémie de Coronavirus.

M. Mihoubi a en outre instruit les responsables du secteur à l'effet d'"accompagner, en toutes circonstances, les agriculteurs dans le but de mettre fin à certaines pratiques bureaucratiques et de promouvoir le secteur agricole".

AGRICULTURE

La campagne de moisson bat son plein dans le Sud

Deux mois avant le Nord du pays, la campagne de moisson des céréales a commencé dans des wilayas du Sud du pays. Cela concerne autant le blé et l'orge que le colza.

Ainsi, une récolte de 102.960 quintaux de céréales est attendue dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2020-2021, lancée dimanche dans la région, selon la direction des services agricoles (DSA). Ces prévisions tablent sur une production, fruit des efforts de 77 céréaliculteurs, de 63.440 qx de blé dur, 26.280 qx de blé tendre, 11.640 qx d'orge, 1.600 qx de triticale, variété cultivée pour la première fois dans la région.

Cette récolte est attendue sur une superficieensemencée de l'ordre de 2.784 ha, dont 1.070 ha pour la production de semences, a-t-on fait savoir. La daïra de N'goussa se place cette saison, en termes de superficies, en tête des régions céréalières avec une superficie emblavée de 1.020 ha, suivie de Hassi-Messaoud (990 ha), Sidi-Khouiled (511 ha), Ouargla (159 ha), alors que les régions de Touggourt et El-Hedjira totalisent une surfaceensemencée de 104 ha, a détaillé la même source.

Selon les services agricoles, la majeure partie de la surface céréalière a été en-

semencée en blé dur, soit 1.586 ha, suivie du blé tendre (657 ha), l'orge (416 ha), l'avoine (85 ha), et le triticale (40 ha). Lancée par les autorités de la wilaya d'Ouargla au niveau du périmètre agricole "Khedraya" dans la daïra de N'goussa, cette campagne moisson-battage a nécessité la mobilisation de 20 moissonneuses-batteuses, 50 camions de transport, dix (10) tracteurs et 15 botteleuses.

A Gherdaïa et Menéa, c'est une production céréalière globale de 504.550 quintaux de céréales, toutes espèces confondues, qui est attendue au terme de la campagne moisson-battage 2020/2021 qui a débuté officiellement mercredi. Le coup d'envoi de la campagne a été donné respectivement par les walis de Gherdaïa, Boualem Amrani, à la ferme agricole "Frères El-Habib" dans la localité de Sebseb, et d'El-Meneaa, Boubakeur Lansari, à la ferme privée "Frères Tahiri" dans la localité de Hassi El-Gara. Cette campagne cible une superficie globale à moissonner de plus de 10.360 hectares, emblavés en blé dur (8.991 ha), blé tendre (511 ha) et orge (858 ha). La superficie ciblée est répartie entre 9.449 ha sur le territoire de la nouvelle wilaya d'El-Meneaa et 911 ha dans la wilaya de Gherdaïa, selon les responsables du secteur de l'agricul-

ture de Gherdaïa. Les superficies emblavées sous pivots dans la wilaya d'El-Meneaa sont concentrées dans les communes d'El-Meneaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, exploitées par 165 céréaliculteurs. A Ouargla, c'est la campagne de récolte du Colza qui a été lancée dimanche par les autorités locales. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, en sa première expérience, menée au niveau de l'exploitation agricole "Arif Abdelkrim" à Hassi-Benabdallah (15 km d'Ouargla). Les services agricoles tablent sur un rendement de 20 à 25 quintaux à l'hectare de cette culture qui devrait gagner la saison prochaine du terrain, dans le sillage des orientations de l'Etat portant soutien et généralisation des cultures industrielles stratégiques à travers le pays, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Saâd Houari.

Une surface de 50,5 ha a étéensemencée, cette saison, en Colza, dont une superficie de 29,5 ha dans la daïra de Sidi-Khouiled, 15 ha à Hassi-Messaoud et six (6) ha à N'goussa, selon le DSA qui a indiqué que 15 agriculteurs de la wilaya ont adhéré à l'expérience de culture du colza, matière première pour la production de l'huile de table.

Synthèse Saïd Sadia

EXPORTATION

Plus de 23 tonnes de pastèques et melons exportées vers la France

Une quantité de 23,6 tonnes de pastèques et de melons est destinée à l'exportation de la wilaya d'El-Oued vers la France via le port de Skikda, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre agricole locale.

La cargaison a été acheminée samedi par route depuis l'unité Frigomedit de Trifaoui (7 km d'El-Oued), dans un container, avec son expédition via le port de Skikda vers la France, a précisé le secrétaire général de la Chambre agricole d'El-Oued, Ahmed Achour. Elle est constituée de 19,2 tonnes de pas-

tèque, 2,4 tonnes de melon et 2 tonnes de cantaloup, a-t-il précisé.

L'opération intervient dans le cadre du programme arrêté par la Chambre agricole locale, en coordination avec les opérateurs économiques, pour booster l'exportation de produits agricoles locaux et conquérir des marchés extérieurs, dans le sillage de la diversification de l'économie nationale, a-t-il ajouté. Elle résulte également, dit-il, de la mise en place de canaux de communication directe entre le producteur et l'opérateur économique exportateur.

D'après M. Achour, quelque 25 tonnes de pastèques et melons seront expédiées de façon hebdomadaire depuis la wilaya d'El-Oued, dans une démarche ciblant prochainement d'autres marchés, maghrébins, arabes et européens.

Il est tenu compte de la qualité du produit destiné à l'exportation, selon les normes internationales, et des équipes de travail qualifiées ont été mises sur pied pour justement veiller à ce que le produit exportable réponde à ces standards, a conclu le SG de la Chambre agricole d'El-Oued.

IMPORTATIONS

Bientôt des véhicules neufs en Algérie !



Après une rupture de près de deux ans, le gouvernement a décidé d'autoriser les concessionnaires à importer des véhicules neufs. Pour cela, les autorités veulent faire vite et bien. C'est ce qu'a confirmé le porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer.

Dans un entretien publié ce dimanche 23 mai 2021, dans les colonnes du site Sahn-media, Belhimer a précisé que « le gouvernement actuel a travaillé à reconsidérer l'ensemble du cadre juridique lié au dossier automobile, qu'il soit lié à l'importation ou le montage, afin de répondre aux besoins des citoyens et d'établir une véritable base industrielle qui dépend de la fabrication réelle et non du montage automobile », selon la même source.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que « l'ensemble de ces mesures et procédures ont conduit à la régulation de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs par la publication du décret exécutif n° 20-227 précisant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs », selon le même média.

Il a souligné que certaines modifications de ce décret étant principalement ciblées sur la réduction des documents exigés dans le dossier et la simplification des procédures administratives pour accélérer le rythme de l'étude et l'examen des dossiers par le comité ministériel mixte créé à cet effet.

M. Belhimer a indiqué que les services du Ministère de l'Industrie, en coopération et en concertation continue avec des experts et spécialistes du domaine, travaillent à la préparation de la version finale du projet de texte dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique pour la promotion des investissements en Algérie, avec l'objectif de créer un environnement de travail plus favorable qui offre des opportunités d'investissement dans un environnement approprié.

Il a également souligné, à ce propos, que « la loi sur l'investissement est une loi globale relative à tous les secteurs de production de biens et de services, et elle nécessite l'intervention de plusieurs parties pour la mettre en œuvre ».

Il y a une dizaine de jours, le gouvernement a publié les nouvelles conditions qui sont exigées aux concessionnaires automobiles pour exercer leur métier. Un nouveau cahier des charges a été publié dans le journal officiel. Parmi les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, on trouve les conditions administratives, les conditions techniques (les infrastructures, les équipements, le formation et le personnel), les conditions de vente applicables au concessionnaire, et les garanties et les responsabilités. Selon ce décret signé par le premier ministre Abderleziz Djerad, « les concessionnaires sont tenus d'honorer toute commande exprimée de véhicules électriques à hauteur de 15 % de total de véhicules de tourisme commercialisés » et d'effectuer toutes les transactions « par un moyen de paiement scriptural à travers les circuits bancaires et financiers ». Toujours selon ce décret, un système d'information national central auprès de ministère chargé de l'industrie sera créé. Ce système sera « alimenté instantanément par les informations relatives aux opérations de ventes effectuées par tous les concessionnaires et leurs agents agréés sur le territoire national », précise le document signé par le premier ministre.

Saïd Sadia

MARCHÉ OFFICIEL DE CHANGE

L'euro s'échange à plus de 170 dinars

La semaine débute avec un net rebond de la monnaie européenne face au dinar, alors que le dollar fait du surplace depuis maintenant quelques semaines déjà. Les prévisions de dépréciation du dinar sur le reste de l'année, contenues dans l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, commencent, semble-t-il, à se concrétiser. En effet, la Banque d'Algérie a levé le voile, hier, sur une nouvelle dépréciation de la monnaie nationale face à l'euro. La valeur de la monnaie unique est fixée à 170,10 dinars/euro, un plancher historique qui confirme la poursuite du décrochage du dinar amorcé depuis le début de l'année dernière, dans un contexte marqué par une rechute drastique des cours pétroliers mondiaux. La valeur du billet vert s'est en revanche stabilisée autour de 139 dinars/dollar. La valeur du dollar a été fixée cette semaine à 139,46 dinars, après avoir atteint 139,94 dinars/dollar. Ainsi, la dépréciation du dinar face aux principales devises, amorcée depuis le début de 2020, ne semble pas s'estomper dans une conjoncture qui plaide en faveur d'une telle baisse, marquée par l'annonce de la reprise des voyages de et vers l'Algérie, puisque les cotations de



la banque centrale concernent essentiellement des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 23 mai 2021. Cette dépréciation ne semble pas faire long feu et promet de se poursuivre dans les mois à venir pour flirter avec les planchers prévus par le gouvernement, même si ces planchers à la baisse concernent le change commercial. La semaine dernière, le Conseil des ministres a passé en revue les recommandations de la réunion consacrée, samedi dernier, à l'examen des dispositions nécessaires à l'organisation de la réouverture des frontières aériennes et terrestres. À ce propos, le Conseil des ministres a ap-

prouvé les propositions d'une ouverture partielle avec, pour un début, cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, Constantine et Oran à compter du 1er juin prochain, et ce dans le strict respect des mesures préventives. « Un programme organisationnel sera communiqué à ce sujet dans une semaine », lit-on dans un communiqué diffusé à l'issue du Conseil des ministres. Cette annonce a, semble-t-il, donné de la matière à la Banque d'Algérie pour réajuster à nouveau le taux de change du dinar face aux principales devises d'échange, à savoir l'euro et le dollar. D'autant plus que les pouvoirs publics n'ont pas tardé à détailler l'annonce de l'ouverture des frontières terrestres et aériennes, en révélant, par le biais de l'ambassadeur d'Algérie en poste à Paris, les détails du plan de vol arrêté pour permettre aux Algériens établis à l'étranger ainsi qu'aux résidents de reprendre leurs voyages. Le marché informel n'a pas non plus tardé à réagir à l'annonce de la reprise des vols de et vers l'Algérie, puisque les cours des principales devises ont gagné un dinar depuis une semaine ; l'euro s'échangeant contre 211 dinars alors que le dollar valait 176 dinars.

Yani. T.

Oran

Projets de réalisation de quatre nouvelles stations de dessalement

Trois nouveaux projets de réalisation de stations de dessalement d'eau de mer seront opérationnels à l'horizon 2024 et un quatrième projet sera réalisé à Oran dans le prochain programme, a annoncé dimanche à Oran le Président directeur général de l'Algerian Energy Company (AEC), Abdennour Kimouche. Concernant les trois projets retenus pour le programme en cours, il a été retenu un à El Tarf (300.000 mètres cubes/jour), un à Alger Ouest (300.000 m³/j) et un à Guerbes (Skikda) avec 70.000 m³/j, a souligné le même responsable, à l'occasion d'une cérémonie de célébration du 20e anniversaire de l'AEC, qui s'est déroulée en présence du Président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer de Kahrama, première station réalisée en Algérie à Arzew.

Les 670.000 m³/j d'eau qui seront produits par les trois stations s'ajouteront à la capacité de production actuelle estimée à 2,1 millions de m³/j pour atteindre une capacité totale de production de 2,8 millions de m³/j au profit d'environ 23 millions d'habi-

tants. Actuellement, seulement 17% de la production nationale d'eau potable provient du dessalement de l'eau de mer, a indiqué M. Kimouche, déclarant que "la réalisation de nouvelles stations s'impose pour répondre à la demande sans cesse croissante de toute la bande du littoral. Cet apport s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale +Eau 2030+, qui prévoit une production d'environ 2 milliards de m³/an, soit plus de 40% de la production nationale, a-t-il fait savoir.

« Les 11 stations de dessalement actuelles, situées tout au long du littoral algérien, sont opérationnelles, à l'exception de celle de Souk Tlata, actuellement à l'arrêt », signalant que la production cumulée à fin 2020 en eau dessalée s'élève à 5 milliards m³.

En outre, le Pdg de l'AEC a fait savoir que la station d'El Macta connaîtra un grand projet de réaménagement qui sera opéré par son entreprise et l'Algérienne des eaux (ADE) pour atteindre les 500.000 m³/j d'eau dessalée (capacité de production réelle de la station), soulignant dans ce cadre, qu'il y a une stratégie rationnelle pour l'exploitation des 1.200 km du littoral, consistant à

pénétrer jusqu'à 100 km dans la mer, et qu'une nouvelle station de dessalement sera réalisée à Oran dans le cadre du prochain programme pour alimenter Oran à hauteur de 80% par les eaux dessalées.

de Son côté, le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a souligné que l'AEC "a été chargée d'accomplir une noble mission, consistant à réaliser 11 stations de dessalement de l'eau de mer sur le littoral algérien, pour palier au stress hydrique qui sévissait dans les années 90 et à la rareté des sources conventionnelles d'eau potable", ajoutant que le financement de ces projets a nécessité un budget de plus de 3 milliards de dollars, supporté par les banques publiques et le groupe Sonatrach. Toufik Hakkar a souligné que la réalisation des projets de l'AEC est "une grande responsabilité", considérant que la réalisation de nouveaux projets de dessalement d'eau de mer pour fournir l'eau aux citoyens et à l'industrie est "un grand défi, d'autant plus que les nouveaux projets doivent s'adapter aux nouveaux besoins du pays dans la production de cet élément vital qui est l'eau".

Conseil juridique en faveur des porteurs de projets

Convention Anade-notaires

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ex-Ansej, et la Chambre nationale des notaires ont signé, hier, une convention cadre portant sur l'accompagnement et le conseil juridique, gratuits, assurés par les notaires au profit des porteurs de projets, et permettant aux notaires de bénéficier des avantages du dispositif Anade, y compris les locaux et le financement. Paraphée par le directeur général de l'Anade, Moahmed Bouaoud, et le secrétaire général de la Chambre natio-

nale des notaires, Hatem Ouazani, au siège de la direction générale de l'Anade, cette convention a pour objectif de protéger les jeunes promoteurs contre toutes les erreurs juridiques qu'ils pourraient commettre dans la création ou la gestion de leurs projet, grâce à des conseils et des consultations juridiques assurés par les notaires. A la faveur de cette convention, les notaires seront en mesure d'établir des contrats entre les jeunes promoteurs et leurs différents partenaires, que ce soit des fournisseurs, des adminis-

trations publiques ou des entreprises privées, tout en donnant leur avis et en prodiguant leurs conseils "dans le but de protéger le promoteur et son entreprise de toute malversation", a indiqué M. Bouaoud. Ces conseils et autres informations juridiques que les notaires pourront fournir durant des journées d'information que l'Anade et la Chambre nationale des notaires ont prévu d'organiser, conjointement, dans les différentes régions du pays, a-t-il expliqué.

ECONOMIE INFORMELLE

Sa part s'établit à 22% du PIB en Afrique du Nord et Moyen-Orient



Dans un rapport publié, hier, par la Banque mondiale, il est indiqué que la part de l'économie informelle rapportée au PIB a gagné plus de terrain ces dernières années dans les économies émergentes et en développement, sur fond de l'accélération de la paupérisation des couches sociales en raison de l'impact du choc pandémique sur les équilibres économiques et sociaux. Les chiffres avancés par la Banque mondiale donne le tournis. En effet, cette étude publiée par l'institution de Bretton Woods, le secteur informel représente plus de 70 % de l'emploi total dans les économies émergentes et en développement et contribue à pratiquement un tiers du PIB. « La prédominance de cette économie de l'ombre réduit la capacité des pays à mobiliser les ressources budgétaires nécessaires pour stimuler l'activité économique en période de crise, mener des politiques macroéconomiques efficaces et constituer le capital humain indispensable au développement à long terme », estiment les analystes de la Banque mondiale.

L'étendue du secteur informel dans les économies émergentes et en développement varie selon les régions et les pays. « C'est en Afrique subsaharienne qu'elle est la plus marquée (en pourcentage du PIB), avec un taux de 36%

— contrairement à la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui affiche le taux le plus faible, à 22% », lit-on dans le document de la Banque mondiale. Selon Mari Pangestu, directrice générale de la Banque mondiale pour les politiques de développement et les partenariats, « les travailleurs informels sont majoritairement des femmes et des jeunes peu qualifiés. En pleine crise de la COVID-19, ils sont souvent laissés pour compte, sans guère de possibilité de bénéficier d'une protection sociale lorsqu'ils perdent leur travail ou qu'ils subissent de lourdes pertes de revenu ». L'institution de Bretton Woods estime que dans son étude que la prévalence de l'économie informelle sape les mesures visant à ralentir la propagation du coronavirus et relancer la croissance. « Faute de pouvoir accéder à une protection sociale, de nombreux acteurs du secteur informel n'ont eu ni les moyens de rester chez eux ni la possibilité de respecter les règles de distanciation sociale. Dans les économies émergentes et en développement, les entreprises informelles représentent 72 % des prestataires de services », lit-on dans ladite étude. En guise de recommandation, la Banque mondiale suggère aux responsables publics des pays émergents et en développement d'opter pour une approche globale, puisque l'économie informelle, qui traduit un sous-développement généralisé, ne peut pas être traitée isolément, mais aussi d'adapter les mesures au contexte national, les causes de l'informalité étant très variables et de renforcer l'accès à l'éducation, aux marchés et aux financements, pour permettre aux travailleurs et aux entreprises du secteur informel d'atteindre un niveau de productivité suffisant pour rejoindre l'économie formelle. L'Institution financière multilatérale recommande aussi d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires pour favoriser le développement de l'économie formelle ainsi que de rationaliser les régimes fiscaux pour réduire le coût de l'activité formelle et renchérir le coût de l'activité informelle.

Yani. T.

AÏN DEFLA Arrestation de deux individus ayant subtilisé près de 3 millions de dinars



Deux individus qui ont subtilisé 2,75 millions de DA à leurs victimes en recourant aux réseaux sociaux, ont été interpellés par les services de sécurité à El Amra (Ain Defla), a-t-on appris, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à des plaintes de sept (7) citoyens résidant dans diverses régions du pays, faisant état qu'un individu de Aïn Defla leur a subtilisé, par le biais du réseau social Facebook, un total de 2,75 millions de DA, les éléments de la sûreté ont mis au point un plan visant sa neutralisation,

a-t-on indiqué.

Après avoir identifié le détrousseur en question âgé de 31 ans, lequel se présentait comme un commerçant de gros, de produits alimentaires, les policiers l'ont arrêté au milieu de cette semaine, au niveau de son domicile sis à El Amra (15 km au nord-est du chef-lieu de wilaya), a-t-on ajouté.

La fouille minutieuse de son domicile, a permis aux services de sécurité, de mettre la main sur 11 cartes d'identité biométriques et autant de leurs photocopies, ainsi que sur dix puces de téléphones portables, a-t-on fait savoir.

Acculé, le présumé coupable a reconnu qu'il recourait au réseau social Facebook pour nouer des contacts avec des commerçants de détail, qui lui remettaient de l'argent sans se voir remettre la marchandise, comme convenu au préalable, a-t-on précisé. Les investigations poussées des services de sécurité ont permis d'arrêter son acolyte (62 ans), a-t-on signalé.

Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Aïn Defla, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, a-t-on indiqué de même source.

DJANET

Plan pour sécuriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer

Un plan d'action multisectoriel a été élaboré pour sécuriser les biens et le patrimoine culturel et naturel du parc culturel du Tassili N'Ajjer dans le territoire de la wilaya de Djinet, a-t-on appris samedi auprès des responsables de cet organisme culturel. Le plan, élaboré et mis en œuvre par plusieurs organismes et secteurs, tels que l'office du parc culturel, les services de la gendarmerie nationale, la brigade régionale des douanes pour la protection du patrimoine et la conservation des forêts, prévoit des missions sur le terrain pour lutter contre les diverses formes de vandalisme qui affectent les biens culturels et les sites archéologiques et naturels de la région.

Il s'agit également de la lutte contre le braconnage, qui constitue une menace réelle pour les animaux protégés, en particulier les espèces rares et menacées, a indiqué le directeur de parc culturel du Tassili, N'ajjer Boudiaf Mohamed.

Parallèlement, un programme de sensibilisation est en cours d'exécution à travers les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, visant la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région, tout en mettant en évidence la responsabilité sociale du citoyen, a-t-il ajouté.

"Il est de la responsabilité du citoyen de contribuer à la préservation de cette richesse culturelle des dangers auxquels

elle est confrontée, en signalant tout cas d'agression qui affecte les sites archéologiques naturels et culturels", a souligné M. Boudiaf.

Ce processus s'inscrit dans le cadre de la gestion participative du patrimoine environnemental et culturel, de la préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans le parc culturel national du Tassili N'ajjer qui couvre une vaste superficie s'étendant sur 138.000 kilomètres carrés.

Cet espace culturel naturel classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 est riche en sites géologiques et de gravures rupestres.

EL TARF

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf sont parvenus à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, a-t-on appris, vendredi, auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état de l'existence d'un réseau spécialisé dans les tentatives d'immigration clandestine via les plages d'El Tarf, moyennant des sommes d'argent conséquentes, les services de la police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier quatre (4) suspects, a indi-

qué le lieutenant Oussama Abdelaziz. Selon la même source, les quatre mis en cause ont été arrêtés en plus de quatre (4) candidats à l'immigration clandestine. La même source a, en outre, fait savoir que d'importants équipements utilisés en prévision de ce voyage clandestin (embarcation artisanale, GPS, gilets de sauvetage, bidons remplis de carburant) ont été récupérés en sus de moyens de communication. Poursuivis pour planification de traversées clandestines par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala, les quatre mis en cause, ori-

ginaires de cette daïra côtière, ont été condamnés à un an de prison ferme dans le cadre de la comparution immédiate, a souligné la même source. Les candidats à l'immigration clandestine par voie maritime, issus de différentes wilayas de l'Est du pays, ont fait l'objet de citations directes à comparaître, a indiqué le lieutenant Abdelaziz, rappelant que près d'une quarantaine de réseaux spécialisés dans l'immigration clandestine à destination de la Sardaigne par voie maritime ont été démantelés durant l'année écoulée au niveau de la wilaya d'El Tarf.

ENERGIE

D'énormes créances impayées de Sonelgaz dans des wilayas

A cause de nombreux facteurs, la société de distribution de l'électricité et du Gaz (SADEG) détient des créances records sur ses clients à travers le territoire national. La société publique trouve parfois du mal à récupérer son dû. Ainsi,

Les créances impayées cette société l'ensemble des abonnés des wilayas de Ghardaïa et d'El Menaâ, ont atteint une ardoise de plus de 2,9 milliards de dinars, indique samedi un communiqué de presse remis à l'APS par la direction locale de la SADEG, (filiale du groupe Sonelgaz). Ces créances (selon un bilan arrêté au 30 avril dernier) en souffrance ont concerné autant les secteurs des administrations, entreprises publiques, agriculture et de l'industrie à hauteur de 1,9 milliards de dinars que les clients ordinaires ou ménages avec 910 millions de dinars, a-t-on précisé. Ce manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service est la conséquence directe d'un cumul de créances engendré par la crise sanitaire de la pandémie du coronavirus, a-t-on signalé.

Le cumul des dettes impayées par 92.612 clients représente 62% des abonnés de ces deux wilayas estimées à 150 076 abonnés, selon le communiqué précisant que la direction générale de l'entreprise a décidé de ne pas interrompre l'alimentation en énergie des abonnés durant cette période.

"L'activité de recouvrement a enregistré son plus bas niveau depuis le début de la pandémie sanitaire de Covid-19 et les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus coronarien, par conséquent les moyens de l'entreprise s'affaiblissent de jour en jour", a expliqué le chargé de la communication de l'entreprise Yahia Abbas.

Dans ce contexte, les services de la direction locale de la SADEG s'attendent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multicanal, le paiement électronique qui offre aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires, ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans les différents quartiers urbanisés des deux wilayas.

Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont eu recours à la sensibilisation par des émissions radiophoniques et également à l'envoi des messages (SMS) aux abonnés en les invitant à s'acquitter de leurs redevances. Des négociations à l'amiable avec des abonnés, et la mise en place d'échéancier sont également effectués pour recouvrer les créances impayées.

Récemment, le directeur exécutif des industries énergétiques au sein du groupe Sonelgaz, Nabil Kafi, a affirmé que les créances de l'entreprise sont passées de 65 milliards Da à 150 milliards de dinars, en ce début de l'année 2021, en raison de la crise sanitaire du coronavirus.

A ce propos, le responsable de l'opérateur public a révélé qu'une campagne de sensibilisation sera bientôt lancée, afin que le groupe puisse recouvrer ses créances accumulées auprès de ses clients domestiques, industriels et administrateurs.

Saïd Sadia

TIZI-OUZOU

Repêchage du corps d'un jeune noyé à Mizrana

Le corps sans vie d'un jeune de 21 ans noyé vendredi au niveau de la plage Rocher Blanc, dans la localité de Mizrana au Nord de Tizi-Ouzou, a été repêché, rapporté un communiqué de la Protection civile. Il s'agit de la 3ème victime à trouver la mort dans les mêmes circonstances au même endroit, après un plongeur en apnée repêché vendredi dernier et une autre personne au mois de septembre de l'année écoulée.

5 bonnes raisons de manger de la pastèque

Le fruit emblématique de la belle saison ne fait pas que nous régaler : la pastèque aide aussi notre organisme à bien fonctionner. Découvrez tous les bienfaits du melon d'eau ("watermelon" en anglais).

Il peut arriver que les aliments qui nous plaisent le moins, comme les épinards, soient également ceux qui font le plus de bien à notre santé. Mais il existe quelques exceptions, dont notamment... la pastèque ! Ce fruit délicieux est gorgé d'eau, de sucre, de fibres et de nutriments essentiels comme les vitamines A, B6 et C, des antioxydants, des lycopènes, des acides aminés, et du potassium. Ses graines sont riches en protéines, en magnésium, en vitamine B et en bonnes graisses. Pensez à la choisir bio, pour profiter pleinement de ses nutriments. Voici les meilleures raisons de dévorer de la pastèque dès les premiers jours de chaleur.

Pour la santé cardiaque

La pastèque est l'aliment le plus riche en citrulline. Il s'agit d'un acide aminé, précurseur de l'arginine, qui a la particularité d'augmenter la vitalité des vaisseaux sanguins et de favoriser leur dilatation. La citrulline joue aussi un rôle bénéfique au niveau de l'immunité. Grâce à ses nutriments, la pastèque aide à protéger les cellules des dommages liés au stress et



diminue ainsi les risques de maladies cardiovasculaires, d'après une étude citée par le site américain Live Science. D'autres travaux ont montré un effet de réduction de l'hypertension artérielle et de la pression sanguine chez les adultes obèses. Ses vertus seraient particulièrement importantes pour les femmes après la ménopause. Un kilo de pastèque renferme environ 2 mg de citrulline. Ce sont les variétés à chair orange et jaune, comme la Sungold, la Jaroski, qui contiennent le plus de citrulline.

Pour ses propriétés anti-inflam-

matoires

Les lycopènes, qui donnent à la pastèque sa belle couleur rouge, servent à ralentir le processus inflammatoire et à neutraliser les radicaux libres responsables de l'oxydation des cellules. Ce nutriment, ainsi que la choline, permettent de diminuer le taux d'inflammation de l'organisme et d'améliorer ainsi la santé et le bien-être général.

Pour s'hydrater avec peu de calories

Entre 20 et 30% de nos besoins journaliers en hydratation peuvent passer par notre alimentation. Et les fruits comme la pastèque y participent largement. En été, une tranche de pastèque nous hydrate et nous donne de l'énergie sans nous alourdir. Si la pastèque est composée d'eau à 90%, elle contient aussitôt peu de calories: 38,9 kcal pour 100 g (source : table nutritionnelle Ciqual). Elle fait partie des 10 fruits les moins caloriques. Elle est donc idéale pour s'hydrater autrement (on oublie les sodas et autres boissons sucrées) tout en gardant la ligne.

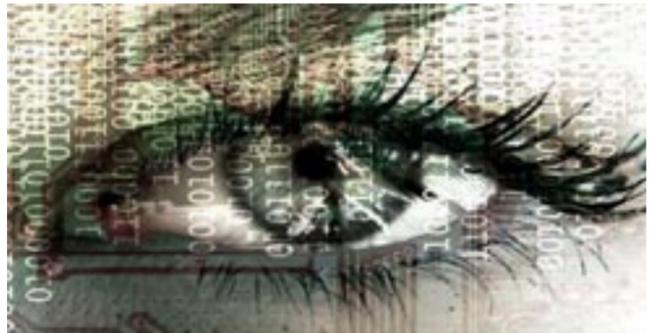
Pour rester jeune

La vitamine A est excellente pour la peau et pour les cheveux car elle les aide à rester hydratés et stimule la production de collagène et d'élastine. La pastèque est une bonne source de cette vitamine. Sans oublier le lycopène qu'elle contient qui est aussi un antioxydant reconnu.

Pour les courbatures

Les sportifs et sportives qui aiment la pastèque ont de la chance : en consommer avant l'entraînement aiderait à réduire les courbatures du lendemain et à maintenir un rythme cardiaque stable. En cause, les nutriments bénéfiques (dont l'acide aminé citrulline) qui améliorent la circulation sanguine.

Ce dispositif du MIT peut manipuler vos rêves



Le MIT avancerait-il vers le contrôle des rêves ? Son nouveau dispositif, Dormio, permet de guider les rêves. Une manière prometteuse d'améliorer la créativité et, peut-être, l'apprentissage.

Qui n'a jamais rêvé de contrôler... ses rêves, justement ? Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) vient de développer une nouvelle méthode allant dans ce sens. Leur dernière étude, parue dans *Consciousness and Cognition*, détaille le « Targeted dream incubation ». Soit l'incubation de rêve ciblée. Il s'agit d'un protocole permettant de guider les rêves, grâce à une application couplée à un capteur de suivi du sommeil. Cette technologie, nommée Dormio, répète des signaux audio à des moments précis du stade le plus précoce du sommeil - l'hypnagogie - afin d'incorporer des informations au cœur des rêves. Une façon « d'augmenter l'errance mentale et de la rendre immersive », indique Adam Haar Horowitz, coauteur de l'étude. Cela provoquerait l'impression d'être « poussé et tiré par de nouvelles sensations, comme votre corps flottant et tombant, vos pensées s'inscrivant et devenant rapidement incontrôlables ».

Un mouton, deux moutons, trois moutons...

En effet, durant l'hypnagogie, nous sommes capables d'entendre des sons tout en partant dans le monde de Morphée. Cette caractéristique a permis aux chercheurs de guider les rêves, et d'utiliser ceux-ci pour enrichir la créativité des participants. « L'incubation des rêves est liée à des avantages de performance sur trois tests de créativité, précise Adam Haar Horowitz, rêver sur un thème spécifique semble offrir des avantages après le sommeil ». Avantages d'autant plus intéressants qu'ils pourraient être induits de manière ciblée. Les chercheurs suggèrent que ce dispositif pourrait, à terme, bénéficier à l'endormissement, à la qualité du sommeil, et à la consolidation de la mémoire. « La valeur potentielle de Dormio pour améliorer l'apprentissage et la créativité est littéralement époustouflante », se réjouit Robert Stickgold, coauteur de l'étude. D'autant plus que Dormio ainsi que les plateformes mobiles et en ligne qui y sont liées ont été partagés au travers de technologies open source.

Noix, noisettes, amandes et cacahuètes Comment les consommer pour prévenir infarctus et AVC

Les personnes qui mangent le plus de fruits à coque ont une meilleure santé cardiovasculaire. Nos conseils de consommation.

Pourquoi c'est important

Les noix et graines oléagineuses sont riches en graisses monoinsaturées et polyinsaturées. Elles apportent des fibres, des vitamines B et E, des minéraux. Dans une étude de 2015, des chercheurs néerlandais ont déjà montré que la consommation de fruits à coque est associée à une meilleure longévité : les personnes qui consomment environ 10 grammes de noix et/ou d'arachides par jour ont un risque de mortalité diminué par rapport à celles qui n'en consomment pas. D'autres études suggèrent que les noix protègent la mémoire et stimulent les capacités cognitives. Par exemple, un régime riche en noix réduirait le risque de développer les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Mais peut-on espérer diminuer son risque cardiovasculaire en mangeant des noix et autres fruits oléagineux, et lesquelles ?

Ce que les chercheurs ont trouvé

Dans une étude de 2017, des chercheurs de Harvard ont combiné les résultats de plusieurs études (Nurses' Health Study I et II, Health Professionals Follow-up Study) pour obtenir des données sur 210.000 personnes. En tout, les participants ont été suivis sur une trentaine d'années et les informations sur leur santé et leur alimen-

tation ont été recueillies tous les deux ans grâce à des questionnaires. Les questionnaires alimentaires donnaient des informations sur la consommation de fruits à coque tous les quatre ans. Pendant la période de suivi, il y a eu 14.136 cas de maladies cardiovasculaires, dont 8.390 maladies coronariennes et 5.910 AVC. L'étude est parue dans le *Journal of the American College of Cardiology*. Résultats : La consommation totale de fruits à coque était inversement associée aux maladies cardiovasculaires. Cela signifie que plus les participants mangeaient des fruits à coque, moins ils souffraient de maladies cardiovasculaires. Avec au moins cinq portions de fruits à coque par semaine (140 g), le risque de maladie cardiovasculaire diminuait de 14% et celui de maladie coronarienne de 20%. Dans cette étude, une portion pesait 28 g. D'autres travaux ont montré que la consommation de noix et fruits oléagineux est associée à une baisse du risque de diabète, de syndrome métabolique et de maladies coronariennes. Dans l'étude PREDIMED, une population à risque cardiovasculaire élevé a reçu la consigne de suivre un régime méditerranéen supplémenté en fruits oléagineux de plusieurs sortes : amandes, noisettes, noix ; après 5 ans de suivi, le risque d'accident cardiovasculaire majeur était réduit de 28% dans cette population. Dans l'étude de Harvard, lorsque les chercheurs faisaient la différence entre les différents types de fruits à coque, les noix semblaient les meilleures pour la santé cardiovasculaire. La consommation de noix au moins une fois par semaine réduisait de

19% le risque cardiovasculaire et de 23% celui des maladies coronariennes. Des arachides ou des noisettes au moins deux fois par semaine réduisaient de 13% le risque cardiovasculaire et de 15% le risque de maladie coronarienne. Une étude parue en mai 2020 dans l'*American Journal of Clinical Nutrition* rapporte également l'effet bénéfique des amandes sur la santé vasculaire. Les chercheurs montrent que remplacer les collations type biscuits et chips par des amandes améliore la fonction endothéliale, un indicateur clé de la santé vasculaire. Les participants qui présentaient un risque accru de maladie cardiovasculaire ont consommé pendant 6 semaines une collation constituée soit d'amandes, soit d'une collation témoin (mini-muffins sucrés ou salés ayant une composition représentative des apports moyens en macronutriments des collations classiques). Les résultats montrent que le remplacement des collations classiques par des amandes (qui représentent alors 20% de l'apport calorique total) améliore la fonction endothéliale, ce qui permettrait de réduire de 32% le risque de maladie cardiovasculaire. Globalement, les personnes qui consomment régulièrement des amandes sont également plus susceptibles d'avoir une alimentation plus saine ce qui contribue également à réduire le risque cardiovasculaire, comme le suggère une étude parue dans la revue *European Journal of Nutrition*. Les amandes peuvent avantageusement remplacer des collations classiques trop riches en graisses saturées, en sucres et pauvres en fibres.

Tourisme

Le mot tourisme désigne le fait de voyager pour son plaisir hors de ses lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi un secteur économique qui comprend en plus de l'hôtellerie l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes. Le voyage d'agrément existe depuis l'Antiquité mais le tourisme apparaît à partir du XVIII^e siècle en Angleterre avec le développement du Grand Tour, grand voyage. En 1803, le terme « touriste » apparaît dans la langue française, dérivant du mot anglais tourist apparu en 1800, désignant des voyageurs parcourant des pays étrangers avec d'autres buts que les affaires, l'exploration scientifique ou le prosélytisme religieux, avant de revenir chez eux. Entre l'art d'être touriste et un secteur économique devenu majeur, ses représentations varient, tant par le nombre d'acteurs concernés, que ses lieux ou formes de pratiques, du tourisme de santé, balnéaires, de montagne, récréatif, sportif, culturel et de (patri-

moine) au tourisme vert (paysages et écosystèmes...), etc. Il profite de nouveaux modes de transport, du développement de l'hôtellerie et de la restauration, utilisant des infrastructures existantes ou les créant pour ses besoins (stations touristiques...). Depuis les années 1990 et la prise de conscience environnementale, une nouvelle forme de tourisme se présente comme respectueuse de son environnement sous le nom de tourisme durable, mais en fait le tourisme est par principe tout le contraire puisque les moyens de transports gaspillent de l'énergie, et que c'est une entreprise de déracinement qui détruit les cultures et les environnements locaux, gaspille des ressources, rejette des déchets, altère les paysages, exploite les mains-d'œuvre locales. En 2018, le tourisme représente environ 8 % des émissions de gaz à effet de serre avec environ 4,5 gigatonnes/an d'équivalent-dioxyde de carbone introduit dans l'atmosphère (4 fois plus que ce qui avait été précédemment estimé).

Étymologie et définitions

L'origine du mot est anglaise, tourist, qui trouve son étymologie dans le mot français tour (voyage circulaire). Il désigne au XVIII^e siècle le voyage que font les jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen pour rejoindre la ville de Rome. Il est tout d'abord un adjectif, puis devient un substantif. Le mot tourist apparaît en Angleterre en 1800. Trois ans plus tard, il est utilisé dans la langue française. En 1937, la Société des Nations donne une définition de dimension internationale au mot touriste : « Touriste : toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins

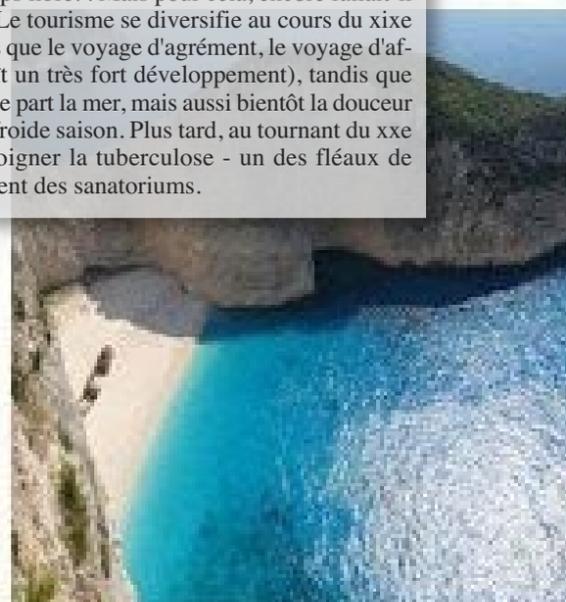
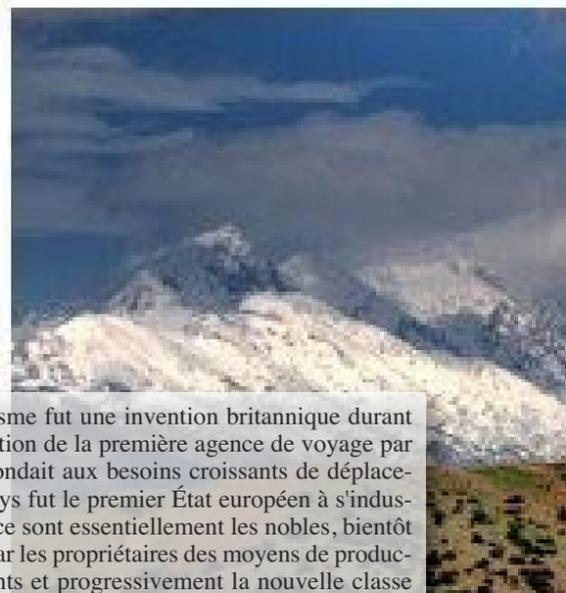
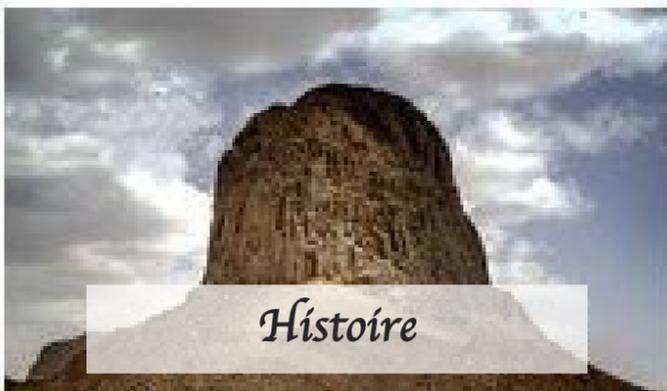
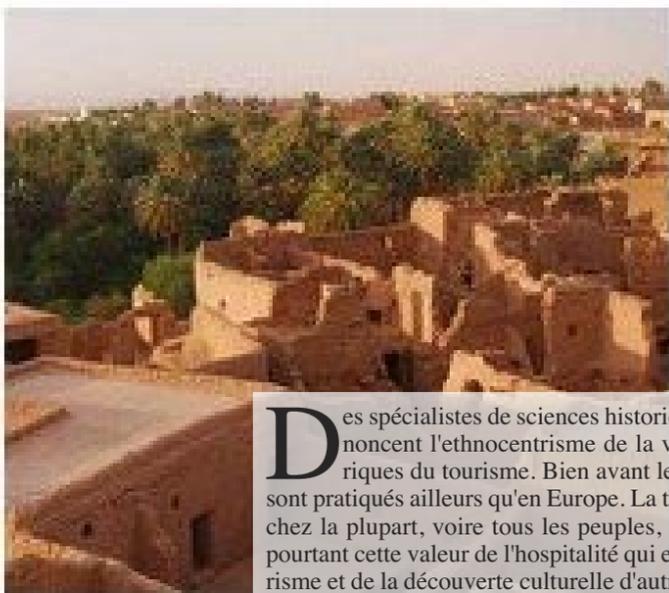
d'un an de son domicile habituel ». La temporalité devient un élément important de ce déplacement récréatif. Les spécialistes de la thématique relèvent qu'il est difficile de donner une définition stricte à cette notion. Ainsi, l'historien spécialiste du tourisme, Marc Boyer (2005) relève qu'il existe un flou et retient que « le tourisme est à la fois l'action (l'art) d'être touriste et un substrat matière. ». Cependant, en 1993, l'Organisation mondiale du tourisme adopte une série de définitions concernant le tourisme et devant permettre d'établir des outils afin de mieux connaître et mesurer le phénomène. En 2000, trois autres organisations internatio-

nales — Commission de statistique des Nations unies (en), Eurostat et OCDE — adopteront cette même définition. « Le « tourisme » comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité ». L'OMT précise sur son site que le tourisme est « un phénomène social, culturel et économique ». Dans *Tourisme et sciences économiques* : conceptualisation, enjeux et méthodes.

Histoire

Des spécialistes de sciences historiques comme Korstange et Saidi dénoncent l'ethnocentrisme de la vision officielle des origines historiques du tourisme. Bien avant le Grand Tour, les voyages culturels sont pratiqués ailleurs qu'en Europe. La tradition de l'hospitalité est présente chez la plupart, voire tous les peuples, mais est peu mise en valeur. C'est pourtant cette valeur de l'hospitalité qui est un des principaux leviers du tourisme et de la découverte culturelle d'autrefois, et elle garde une importance relative aujourd'hui. Ce trait social explique bien le désir de mobilité à travers les continents et les époques. Cette soif d'exploration, d'apprentissage et de repos laisse de nombreuses traces archéologiques, telles les routes et cités de pèlerinage. D'autres traces du développement de l'activité touristiques sont restées : des graffitis remontant à il y a plus de 3500 ans sur des pyramides égyptiennes, des vestiges d'hôtels en Crète en 1500 av. J.-C., etc ... Le tourisme, au sens moderne du terme, s'est développé au XIX^e siècle ; il représente de nos jours la majeure partie de l'industrie touristique. Le début

de cette industrialisation du tourisme fut une invention britannique durant ce siècle, avec notamment la création de la première agence de voyage par Thomas Cook. Cette activité répondait aux besoins croissants de déplacement des Britanniques, dont le pays fut le premier État européen à s'industrialiser. Dans un premier temps, ce sont essentiellement les nobles, bientôt suivis par la bourgeoisie formée par les propriétaires des moyens de production - les usines -, les commerçants et progressivement la nouvelle classe moyenne qui bénéficièrent de temps libre. Mais pour cela, encore fallait-il avoir l'idée et l'envie de voyager. Le tourisme se diversifie au cours du XIX^e siècle avec d'autres pratiques telles que le voyage d'agrément, le voyage d'affaires, le thermalisme (qui connaît un très fort développement), tandis que progressivement on recherche d'une part la mer, mais aussi bientôt la douceur du soleil méditerranéen durant la froide saison. Plus tard, au tournant du XX^e siècle, les cures de soleil pour soigner la tuberculose - un des fléaux de l'époque - amènent le développement des sanatoriums.



Les formes du tourisme

Le tourisme se présente sous diverses formes avec notamment le tourisme balnéaire, sports d'hiver ou encore tourisme vert, voire selon des thématiques comme le tourisme d'affaires, culturel, de mémoire, de naissance ou encore l'écotourisme. Au niveau du tourisme mondial, la moitié des touristes internationaux recensés en 2016 voyagent à des fins de détente, loisirs et vacances, contre 15 % à titre de tourisme d'affaires, et un quart environ pour d'autres motivations : visites aux parents et amis, religion, pèlerinage³⁸. 54 % des visiteurs internationaux voyagent vers leur destination par avion, tandis que le reste voyage par transports terrestres (46 %) : par la route (39 %), le rail (2 %) ou l'eau (5 %).

Conséquences sur le plan économique, social et environnemental du tourisme

Le tourisme est une activité économique majeure permettant aux régions où se localise le développement d'obtenir une source de revenus importants. Toutefois, le développement des différentes activités et infrastructures engendre également des problèmes que l'on qualifie parfois d'effet « pervers » dans les différentes littératures. En effet, des auteurs ou des observateurs accusent ainsi régulièrement les activités touristiques d'être responsables de la destruction des modes de vie traditionnels ou de surconsommation des ressources locales (énergies, eau, etc.), de participer à l'augmentation des différents coûts, à une forme de spéculation foncière, à la destruction de l'environnement.

1-Conséquences économiques

Le tourisme a différentes conséquences économiques sur les différents pays. Premièrement, il apporte un certain revenu aux gouvernements des pays ciblés, mais il participe également au développement de certaines industries, notamment dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. La tendance courante dans les déplacements touristiques est des pays riches vers les plus pauvres puisque c'est chez les premiers que les ressources pour les voyages sont les plus disponibles. De grandes organisations comme l'UNESCO et la Banque mondiale, durant la seconde moitié du XXe siècle veulent profiter de ce mouvement humain et le traduire en un mouvement de transfert de finances et de capital, bref en faire un « passeport pour le développement », pour dire comme Kadt. Comme l'analyse Saidi, la perspective alors priorisée est celle du développementalisme, notamment chez les économistes et les gestionnaires, qui conçoivent alors le tourisme comme une industrie dont il faut tirer profit.

2-Conséquences sociales et culturelles

Le tourisme peut créer des effets « collatéraux » sociaux-culturels (perte d'identité, acculturation, prostitution, folklorisation des sociétés traditionnelles, « consommation des mœurs »...). Il peut aussi créer une dynamique de pouvoir entre la per-

sonne qui regarde et la personne (touriste) qui est regardée (issue de la population locale). Saidi explique pourquoi la personne qui regarde est celle qui détient la plus grande part du pouvoir dans cette relation : c'est elle qui module ce qui est dit de l'autre puisque c'est son intérêt de curiosité qui est priorisé. De plus, de façon générale, les activités reliées au tourisme cherchent à plaire justement aux personnes visiteuses, parfois au détriment des autres.

3-Conséquences écologiques et climatiques

Le tourisme frappe l'environnement, et est à son tour touché par la dégradation de la nature. Le tourisme vert et les touristes en général recherchent notamment des environnements et une biodiversité préservée ou de qualité. Mais il est actuellement source de dégâts environnementaux non compensés, via notamment les routes, aménagements hôteliers, urbanisme touristique, ports, marinas, golfs, pistes de ski, parkings, pollution lumineuse, etc. et il augmente la consommation de ressources naturelles localement pas ou peu renouvelables, en encourageant parfois la surfréquentation voire la destruction d'habitats et milieux naturels ou terres cultivables. Parmi les problèmes les plus fréquents :

- pollution et nuisances (déchets laissés par les touristes, bruit, mégots et autres déchets et dérangement) ;
- la consommation d'espaces agronomiquement ou écologiquement précieux ;
- la surexploitation des ressources (tourisme de chasse et pêche, récolte d'espèces rares, coquillages, animaux empaillés, etc.), consommation de viande de brousse ;
- dégradation ou destruction d'écosystèmes et de paysages, en particulier littoraux, par surfréquentation ou à la suite des aménagements et constructions touristiques ;
- privatisation du patrimoine.

Tourisme en Algérie

Le tourisme en Algérie est un secteur économique de ce pays. Il s'agit d'une activité importante, aussi bien pour les Algériens qui choisissent d'y passer leurs vacances, que pour les étrangers qui viennent y faire un séjour. L'Algérie est le pays le plus grand du continent africain et le 10e pays le plus grand au monde en superficie totale. Situé en Afrique du Nord, une des principales attractions touristiques est le Sahara, le plus grand désert au monde. Quelques dunes de sables peuvent atteindre 180 mètres de hauteur. Cet État est membre de l'Organisation mondiale du tourisme depuis 1976 mais le tourisme en Algérie n'en est pourtant qu'à ses débuts. Les revenus liés au tourisme ne dépassent pas les 10 % du produit intérieur brut et selon le rapport "Faits saillants du tourisme" de l'Organisation mondiale du tourisme publié en 2014, l'Algérie est la 4e destination touristique en Afrique en 2013 avec 2,7 millions de touristes étrangers, et occupe la 111e position sur la scène du tourisme international,

selon le Conseil mondial du tourisme et du voyage (WTTC), basé à Londres. Le secteur du tourisme en Algérie représente 3,9 % du volume des exportations, 9,5 % du taux des investissements productifs et 8,1 % du Produit Intérieur Brut. Les événements tragiques du début des années 1990 ont retardé le développement des infrastructures et découragé bon nombre de touristes d'y séjourner. Cependant la tendance tend à s'inverser avec un retour des étrangers, principalement un tourisme d'affinité venu de France. On note par exemple une augmentation de 20 % de touristes entre 2000 et 2005. Les principaux concurrents sont les pays du pourtour méditerranéen dont la majorité a développé une économie fortement basée dans ce secteur.

Politique touristique de l'Etat

Un projet développé lors des "Assises Nationales et Internationales du Tourisme" a vu le jour prévoyant une nouvelle dynamique d'accueil et de la gestion du tourisme en Algérie. Ce projet est appelé (Horizon 2025). Les investisseurs étrangers, principalement français, se positionnent pour dominer le marché, axé principalement sur une clientèle d'affaires. Une première campagne de publicité consacrée à l'industrie a été réalisée pour attirer les investisseurs comme la clientèle étrangère, ainsi que des mesures concrètes telles que conférences, salons professionnels ou commissions⁸. Un Plan Qualité Tourisme Algérie a été adopté par le gouvernement mais à la fin de l'année 2010, seulement 10 % des structures touristiques en Algérie ont adhéré à ce programme. Les investisseurs restent intéressés par le potentiel du pays, ainsi que les hautes autorités puisque le représentant du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Frédéric Perret, a déclaré lors de la conférence du Salon International du Tourisme et des Voyages tenu en Algérie en 2010, que le secteur du tourisme algérien a un potentiel important grâce à « ses plages méditerranéennes, son fascinant Parc national du Djurdjura, ses trésors humains, culturels et historiques ». Dans le cadre de la politique de développement du tourisme, des 'Eductour' sont régulièrement organisés pour la presse nationale et internationale.

Transports et infrastructures

Les Algériens se déplacent quotidiennement à l'intérieur du pays. À ce titre, le transport aérien demeure le moyen le plus rapide pour relier les villes du pays.

1-Moyens de transport

Transport routier : La Longueur du réseau routier algérien est de 112 696 km. Le réseau routier bitumé non autoroutier est dense avec la plus forte densité en Afrique (107 000 km de routes). Le bus demeure le premier moyen public de locomotion terrestre, suivi du train et du taxi. Au Nord du pays, les réseaux de bus et de taxis sont bien développés avec des liaisons régulières entre les principales

villes. Le parc automobile algérien est évalué à 3 millions de véhicules. Il est en constante augmentation.

Transport aérien : L'Algérie dispose de 33 aérodromes dont 13 à vocation internationale, le plus important est l'Aéroport d'Alger - Houari Boumediène et l'Aéroport d'Oran - Ahmed Ben Bella. La compagnie aérienne nationale Air Algérie, domine quant à elle le marché du transport aérien qui compte depuis son ouverture à la concurrence 08 autres compagnies privées. Elle s'occupe de plusieurs lignes vers l'Europe, l'Afrique, le Canada, la Chine, le Moyen-Orient. Plusieurs compagnies aériennes étrangères ont des vols vers l'Algérie telles que : Tunisair, Royal Air Maroc, Air France, Alitalia, Aigle Azur, Lufthansa, Turkish Airlines, British Airways, JetAirFly, Iberia, Air Malta, Air Méditerranée, Qatar Airways, Emirates, Royal Jordanian, TAP Portugal, Saudia, Egypt Air, Vueling, Air Canada.

Transport maritime : L'Algérie dispose de 13 Ports. L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs Algérie Ferries est un des acteurs du transport maritime en Algérie. Plusieurs Ferry font la liaison des passagers vers les côtes européennes. Transport ferroviaire : L'Algérie dispose d'un réseau de voies ferrées de plus de 6 500 km dont une partie de plus en plus croissante est électrifiée. Les liaisons ferroviaires les plus fréquentes sont situées le long de la côte et desservent toutes les principales villes portuaires. Le sud est relié par deux lignes, dont Béchar à l'Ouest du pays et Touggourt à l'Est du pays sont les stations les plus méridionales. Elle dispose de plus 200 Gares.

Tramway : les villes d'Alger, Oran, Constantine, Sidi Bel Abbès, Ouargla et Sétif sont dotées de tramway.

Métro : l'Algérie compte uniquement un réseau métropolitain à Alger. Il est le deuxième à être implanté en Afrique après celui du Caire.

Principaux points d'intérêt

L'Algérie bénéficie d'atouts naturels importants tels que ses plages en général encore à l'état sauvage, des paysages et des zones comme le Sahara algérien. L'Algérie compte 10 parcs nationaux parmi lesquels le Parc culturel du Tassili (100 000 ha) ou le Parc culturel de l'Ahaggar (Hoggar) (380 000 ha). Les amateurs de randonnées ont accès aux vastes montagnes de Kabylie. Malgré ce que l'on pense, l'Algérie dispose aussi d'un domaine skiable à Tikjda ainsi que des stations thermales. Sur le plan architectural, on peut noter de fortes influences berbère, arabe, espagnole et française consécutive à la colonisation mais aussi des œuvres plus contemporaines. La grande poste d'Alger reste un monument remarquable de type néo-mauresque, œuvre de Jules Voinot et Marius Toudoire. La Casbah d'Alger est également un lieu de visite classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982.

Tourisme saharien

Le tourisme saharien en Algérie est en plein essor, le Grand Sud

une destination phare à l'international. La randonnée n'est pas l'unique moyen de découvrir le Sahara, en effet des circuits à dos de chameau Méharée ou en véhicule 4x4, voire des formules combinant randonnée, méharée et 4x4. Parmi les endroits -incontournables du Sahara en cite :

- Tamanrasset, lieu de tourisme par excellence
- Timimoun
- Djanet
- Ouargla et son musée saharien
- Béchar

Tourisme thérapeutique

L'Algérie compte de nombreuses stations thermales dont :

- Hammam Essalihine
- Hammam Guergour
- Hammam Boughrara
- Hammam Bou Hadjar
- Hammam Meskhoutine
- Hammam Soukhna
- Hammam Righa
- Hammam Melouane
- Hammam Ouled Yelles

Tourisme culturel
1-Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco Culturel :

- Casbah d'Alger (1992)
- Djemila (1982)
- Kalâa des Béni Hammad (1980)
- Timgad (1982)
- Tipasa de Maurétanie (1982)
- Vallée du M'Zab (1982)

Mixte :

- Tassili n'Ajjer (1982)

2-Musées

- Musée national des beaux-arts d'Alger
- Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA)
- Musée national du Bardo
- Musée national des antiquités et des arts islamiques
- Musée national des arts et traditions populaires d'Alger
- Musée Ahmed Zabana (Oran)
- Musée Cirta
- Palais des Raïs

3-Festivals et Événements

- Festival international du film arabe d'Oran
- Festival international de musique de Timgad
- DimaJazz
- Nuits de la Saoura
- Salon international du livre d'Alger
- Festival Culturel International de Musique Symphonique d'Alger
- Festival arabo-africain de danse folklorique de Tizi Ouzou

Classement

-Selon le hebdomadaire américain U.S. News & World Report l'Algérie est classée parmi les 80 meilleurs pays dans le monde en 2018. Dans son Best Countries Ranking publié chaque année, l'hebdomadaire élabore un classement basé sur plusieurs critères comme le climat des affaires, la citoyenneté, l'influence culturelle, le patrimoine, la qualité de vie ou encore la possibilité d'y faire des aventures.

-Le quotidien national américain USA Today, a classé Constantine parmi les onze villes à visiter dans le monde en 2018. Le journal s'est appuyé sur les explorations d'un jeune américain dénommé Sal Lavallo, qui a visité tous les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies

Tarte tatin aux tomates cerises et oignons confits

Ingrédients

Pâte brisée salée:

180 g farine
90 g beurre froid
35 ml eau froide
1 c. à café sel

Garniture:

250 g tomates cerises
1 oignon bien gros
2 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge
1 c. à soupe vinaigre balsamique
1 pincée de sel
30 g sucre roux
mozzarella

Instructions

Pâte brisée au Thermomix:

placer la farine et le beurre dans le bol du thermomix, et activer la fonction turbo 1 seconde / 3 fois ajouter l'eau et le sel et activer le thermomix 20 seconde / vit 4 retirer la pâte, filmer au contact et placer au frais 15 min
Pâte sablée à la main ou au pétrin: Verser la farine dans un cul de poule ou le bol de votre robot muni de l'ustensile feuille.



Ajouter le beurre froid coupé en dés et le sel.

Mélanger du bout des doigts pour obtenir une texture sableuse. verser l'eau bien froide pour ramasser la pâte sans la travailler. Filmer la pâte au contact et placer au réfrigérateur pendant le temps de préparer la garniture.

Garniture

Couper l'oignon en fines lamelles. Faire revenir dans un filet d'huile d'olive. quand l'oignon est translucide, ajouter la cuillère à soupe de vinaigre balsamique. Cuire pendant environ 5 minutes afin d'obtenir des oignons confits. Réserver.

chemiser un moule de 20 cm de papier cuisson.

Laver les tomates et couper les en deux. Réserver.

préchauffer le four à 180°C.

Préparez le caramel :

dans une casserole verser 30 gr de sucre roux et réaliser un caramel

à sec. agiter la casserole régulièrement jusqu'à obtenir une texture liquide sans grains de sucre, joliment coloré (sans odeur de brûlé) Verser le caramel dans le fond de tarte en faisant une spirale car il ne remplira pas tout le fond.

Placer les tomates face coupées en contact du moule.

Décorer avec le confit d'oignon par dessus.

Abaisser la pâte brisée sur une épaisseur d'environ 3 à 4 millimètres.

Placer la sur la garniture en bordant bien le moule.

Piquer la pâte puis enfourner pendant environ 30 minutes à 180°C. chaleur tournante

A la fin de la cuisson, tourner la tarte tatin sur le plat de service, Décorer avec du poivron du moulin, un peu de mozzarella et quelques feuilles de basilic.

Notes

J'ai préféré remettre la tarte tatin tournée au four avec fonction grillée allumée, pour caraméliser un peu le dessus de ma tarte.

GÂTEAU AUX JAUNES D'OEUF, YAOURT, ET ABRICOTS, MOELLEUX



Ingrédients :

100 g de beurre mou
150 g de sucre en poudre
1 pot de yaourt nature
5 jaunes d'œuf
1 cuillerée à café d'extrait de vanille
40 ml de lait
200 g de farine
1 cuillerée à café de levure chimique (bicarbonate pour moi)
3 abricots (ajout)
Amandes effilées (ajout)

Préparation :

Préchauffez votre four à 180°C
Beurrez et farinez un moule à gâteau, moule à manqué, ou un moule à cake. Pas besoin car j'ai utilisé mon moule couronne de chez Demarle.
Mélangez la farine et la levure chimique.
Battez le beurre mou avec le sucre pendant quelques minutes jusqu'à obtenir un mélange crémeux.
Ajoutez les autres ingrédients dans cet ordre : les œufs à température ambiante, le yaourt, le lait et l'arôme en mélangeant entre chaque ajout jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Incorporez enfin la farine. C'est une étape importante : il ne faut pas trop travailler la pâte sinon votre gâteau sera moins moelleux.
Versez la pâte dans votre moule.
Coupez vos abricots en petits morceaux et les répartir dans la pâte de votre gâteaux.
Enfourez et faites cuire 35 à 40 minutes.
Laissez tiédir et démoulez sur une grille.

Parsemez d'amande effilée

Emballer le gâteau encore tiède dans du film alimentaire pour qu'il conserve son moelleux et éviter qu'une croûte sèche ne se forme sur le dessus.

RECETTE DE SALADE CÉSAR

Ingrédients

1 salade verte
2 blancs de poulet sinon reste de poulet roti
Parmesan râpé ou en lamelles
2 oeufs
olives vertes
olives noires
tomates
pain coupé en cube + huile d'olive ou juste des croûtons de pains du commerce

Pour la sauce

3 c. à soupe de mayonnaise
1 c. à soupe de lait
1/2 c. à soupe de jus de citron
1 c. à soupe de parmesan râpé
1 c. à café de moutarde de Dijon
1 gousse d'ail hachée
sel et poivre

Instructions

lavez la salade et laissez égoutter
faites bouillir les oeufs



Préparer les croûtons de pain: Faites dorer le pain, coupé en cubes, 3 min dans un peu d'huile égouttez sur du papier absorbant

Préparez le poulet

coupez le poulet en petits cubes, assaisonnez avec un peu de sel, poivre noir et paprika, placez au frais pendant 30 minutes.
faites dorer dans un peu de beurre, jusqu'à donner une belle couleur aux morceaux de poulet.
égouttez sur du papier absorbant

Préparez la sauce

mélangez tous les ingrédients de la sauce
placez au réfrigérateur

Dressage

placez la salade verte dans le plat.
ajoutez par dessus les cubes de poulet et les croûtons de pains
décorez et c'est facultatif avec des olives, des tomates et des quartiers d'œufs durs
râpez le parmesan par dessus et arrosez avec la sauce préparée au moment de servir

SOUPE AUX POIS CASSÉS

Ingrédients

2 bols de pois cassés
1 oignon
2 gousses d'ail
2 portions de fromage vache qui rit sel poivre noir, cumin, paprika
1 cube de bouillon de volaille. ou 1 litre de bouillon fait maison
2 c. à soupe huile d'olive

Ingrédients

2 courgettes
2 aubergines
4 tomates
2 poivrons verts
1 oignon
Parmesan râpé
Mozzarella
Huile, sel, poivre, herbes de Provence

eau presque un litre

Instructions

coupez les oignons en gros morceaux faites revenir dans l'huile, pour avoir une belle couleur
ajoutez les pois cassés, l'ail, le sel et les épices
laissez un peu rissoler
ajoutez le bouillon de volaille

arrosez avec suffisamment d'eau (3/4 a un litre)

couvrez, et laissez cuire jusqu'à ce que les pois deviennent tendres.

passer au blinder, avec les deux portions de fromage

dégustez tant que c'est chaud, avec un filet d'huile d'olive, ou alors si vous aimez le goût acide, avec un jus de citron pressé.

GRATIN DE LÉGUMES

Instructions

Préchauffez le four à 180°C.
Épluchez les légumes. Détaillez les courgettes, les aubergines et les poivrons en fines lanières. Coupez les tomates en quartiers, les épépiner. Épluchez l'oignon et émincez-le.
Dans une sauteuse, faites chauffer deux cuillères à soupe d'huile. Placez les oignons, les aubergines et les poi-

vrons, laissez suer 15 min puis ajoutez les courgettes et les tomates, les herbes de Provence, salez, poivrez, bien mélanger le tout et laissez cuire à feu moyen, à découvert 20 min.

Versez le mélange de légumes dans un plat à gratin. Saupoudrez de parmesan râpé et répartissez les tranches de mozzarella sur le dessus. Enfourez 30 minutes, jusqu'à ce que le dessus soit légèrement doré.

L'étude de marché du porteur de projet



Une fois que l'entrepreneur dispose d'une idée d'activité pour démarrer une entreprise, il devra s'assurer que le marché sur lequel il souhaite se lancer réponde à ses attentes. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une étude de marché.

Cette étape peut être réalisée entièrement par l'entrepreneur lui-même mais il est également possible de se faire assister, en tout ou partie, par un professionnel spécialisé en la matière.

Etude de marché Les objectifs de l'étude de marché

*Il s'agira ici pour l'entrepreneur de s'assurer que son projet peut être réalisable commercialement parlant. On s'imagine mal démarrer une entreprise dans un secteur en déclin, non rentable ou encore hyper-concurrencé par de grosses sociétés.

*Le but est d'obtenir le maximum d'informations sur le secteur d'activité concerné et d'analyser l'offre et la demande.

*Une réponse devra être apportée, grâce à l'étude de marché, aux principales questions suivantes :

Concernant le secteur et sa réglementation

- Quelle est la réglementation applicable à ce secteur d'activité ? Y-a-t-il des dispositions fiscales spécifiques ?
- Comment se porte le marché et quelles sont ses perspectives d'avenir ?
- Quelles sont les dernières innovations dans ce secteur ?
- Le marché est-il régulier ou existe-t-il des saisonnalités ?

Concernant la demande

- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle visée ? (zone géographique, habitude de consommation, revenus, âge de la population...);
- Quels sont les besoins de la population et leur motivation pour acheter ?
- Quelles sont leurs préférences ? Que pensent-ils de l'offre proposée par les concurrents ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? (Ces questions sont importantes car elles peuvent vous permettre de vous démarquer de vos futurs concurrents);

Concernant l'offre

- Quels sont les produits existants sur le marché ?
- Qui sont mes principaux concurrents ? (taille de l'entreprise, chiffre d'affaires,

implantation géographique...)

-Comment se portent mes principaux concurrents ? (politique commerciale, organisation de la distribution, clientèle visée...)

Les différents types d'étude de marché

Deux grandes approches existent pour la réalisation d'une étude de marché : l'approche quantitative et l'approche qualitative. Nous évoquerons également l'approche documentaire.

L'étude de marché quantitative

L'étude de marché quantitative est essentiellement basée sur des statistiques, des chiffres clés, à propos d'un marché, d'une branche d'activité, d'un secteur. Les informations obtenues seront globales. Il s'agira, à travers cette technique d'étude de marché, de quantifier et de mesurer des informations. Le problème est que ce large panel risque de ne pas être suffisamment précis, contrairement à une étude qualitative.

L'étude de marché qualitative

L'étude de marché qualitative est beaucoup plus réduite que l'étude quantitative mais sera beaucoup plus approfondie. L'objectif est ici de réduire l'échantillon interrogé mais d'augmenter le nombre d'informations collectées. On cherchera à en savoir d'avantage sur le comportement des consommateurs, ce qu'ils recherchent en priorité, ce qu'ils apprécient ou n'apprécient pas, les améliorations qu'il aimeraient trouver sur tel produit ou service... L'étude qualitative peut donc être assimilée à une exploration en profondeur de la demande qui permettra d'obtenir beaucoup d'informations. En contrepartie, l'échantillon est relativement faible et donc moins représentatif qu'une étude quantitative.

En définitive, l'idéal est de coupler une étude quantitative par une qualitative, mais cela nécessitera d'y consacrer plus de temps et/ou plus d'argent.

L'étude de marché documentaire

L'étude de marché documentaire se fera uniquement par le biais de recherches de documents fournissant des informations sur le marché en question. On trouvera notamment des rapports sur le secteur, des interviews et des articles, de la documentation dans les organismes professionnels.

TUNISIE

Le pays toujours dans la tourmente



En Tunisie, tous les indicateurs sont au rouge. C'est l'avis quasi unanime des experts politiques et économiques.

Victimes des tiraillements politiques entretenus par le chef de l'État, Kaïs Saïed, le président du Parlement, Rached Ghannouchi, et les divers blocs parlementaires, les Tunisiens continuent de manger leur pain noir, sans possibilité d'entrevoir une issue heureuse.

Alors que le pays croule sous les dettes, le gouvernement ne sait plus où puiser les fonds nécessaires pour satisfaire, même relativement, les besoins toujours croissants d'une population qui perd patience.

Les grèves tournantes dans les divers secteurs ajoutent à ce climat une note d'impuissance. Le gouvernement fait

face à un phénomène qui, depuis le départ de feu Ben Ali en 2011, a fait glisser le pays dans une crise chronique au nom du respect de la Constitution qui garantit le droit de grève et d'une liberté d'expression mal comprise et très mal utilisée. Le pays est à l'arrêt, sur fond de blocage politique suivi de très près par les institutions financières internationales, pour jauger les capacités des autorités à bien gérer les crédits éventuels.

Et au moment où le pays a besoin de la mobilisation des efforts de tous pour sortir de la crise, les principaux partenaires ne cessent de se quereller pour séduire la foule, et s'attirer, chacun, sa sympathie. Car, comment expliquer l'affirmation du secrétaire général de la Centrale syndicale (UGTT), lequel déclare que la Tunisie n'obtiendra pas le

prêt de 4 milliards de dollars demandé au Fonds monétaire mondial ? Ce ne serait qu'une critique de l'action du ministre des Finances qui venait de négocier ce prêt, il y a une semaine à Washington, estiment les observateurs.

À ce titre, certains experts financiers estiment que tout retard dans la conclusion d'un accord avec le FMI impactera durement le budget de l'État. Dans le même registre, le chef de l'État n'a pas échappé aux critiques suite à ses déclarations, inattendues et fort surprenantes, à la chaîne France 24. Pour certains politiques, ces déclarations ont jeté le discrédit sur la Tunisie qui risque de perdre la confiance et la sympathie des institutions internationales et des investisseurs étrangers.

Mali : Fin des consultations pour la formation du nouveau gouvernement

Le Premier ministre, Moctar Ouane, reconduit par le président de la transition, Bah N'Daw, a indiqué qu'il avait terminé les consultations pour former le nouveau gouvernement, rapportent des médias maliens. Tous les regroupements politiques consultés, excepté une frange du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) se disent prêts à rentrer dans le gouvernement", selon les mêmes sources.

Une rencontre a eu lieu vendredi entre le premier ministre et le président de la transition sur le front social et les dé-

marches en vue de la formation du futur gouvernement.

Les négociations se poursuivent pour convaincre le M5-RFP de participer au gouvernement.

Réuni en session extraordinaire la semaine dernière, le Comité Stratégique du mouvement a déclaré "prendre acte" de la démission du Premier ministre, Moctar Ouane, rappelant qu'il "n'a été ni consulté ni associé à ce changement, qui ne répond ni à ses attentes ni aux mesures formulées le 6 mai 2021, lors de sa rencontre avec le président de la Transition, Bah N'Daw".

Le Comité stratégique du M5-RFP reçu, le 6 mai dernier, par le président Bah N'Daw, avait formulé dix mesures dans lesquelles il demande la rectification de la transition en exigeant "la démission du gouvernement et la dissolution de l'organe législatif de la transition.

La démission du PM et de son gouvernement intervient après une série de rencontres initiées par le président Bah N'Daw en vue de "renouer" le dialogue politique et social entre les autorités de la transition et les représentants des partis politiques et de la société civile.

Appel à la libération immédiate de tous les détenus sahraouis dans les prisons marocaines

Les Sahraouis ont célébré samedi le 16e anniversaire du soulèvement pacifique de l'indépendance à l'occasion duquel la Commission sahraouie des droits de l'Homme a appelé à l'adoption d'un mécanisme de respect des droits de l'homme dans les villes sahraouies occupées, et à la libération immédiate de tous les détenus sahraouis dans les prisons marocaines.

A l'occasion du 16e anniversaire du soulèvement de l'indépendance qui a commencé dans les territoires occupés du Sahara occidental le 21 mai 2005 et qui se poursuit à ce jour, le Front Polisario a salué chaleureusement la résis-

tance des Sahraouis dans les villes occupées, en particulier, les prisonniers dans les prisons de l'occupation marocaine.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion, le ministère sahraoui des Territoires occupés et de la diaspora sahraouie, a rendu hommage à la famille de la militante des droits humains Soltana Kheya et à tous les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines. "Cet hommage est une reconnaissance pour leur fermeté face à l'occupation marocaine et leur résistance aux méthodes oppressives utilisées par le régime marocain, dans le but de les dissuader d'exiger les droits légi-

times de leur peuple à la liberté et à l'indépendance", indique le ministère dans un communiqué.

Lors de la célébration de cet événement, les intervenants par visio-conférence, Soltana Kheya, Mina Abaali et Hammadi Naciri ont félicité le peuple sahraoui à l'occasion de sa célébration du quarante-huitième anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara occidental.

Pour sa part, la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme a chaleureusement salué l'engagement dont font preuve les prisonniers civils sahraouis et a exprimé son soutien et sa solidarité à leur égard.

CRISE MAROC-ESPAGNE
Madrid «réprimande»

L'Espagne a averti le Maroc que sa position ne « changerait pas » sur le Sahara Occidental, ex-colonie espagnole occupée par Rabat et revendiquée par le Front Polisario. C'est la toile de fond d'une crise diplomatique entre les deux pays qui s'est envenimée avec une vague migratoire inédite à Ceuta.

Des milliers de migrants ont rejoint, depuis lundi 17 mai, l'enclave espagnole à partir du Maroc. L'épineuse question du Sahara Occidental est au centre de la crise entre Madrid et Rabat depuis l'annonce de l'accueil en Espagne du président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, hospitalisé depuis avril dans le pays.

Les officiels espagnols, et en première ligne la ministre des Affaires étrangères de l'Espagne, Arancha Gonzalez, n'ont de cesse de répéter que Brahim Ghali a été admis en Espagne pour des raisons humanitaires. En vain, le Makhzen s'est cru fort de rétorquer, comme à son habitude, par des moyens de rétorsion divers, dont le chantage à l'émigration clandestine.

Les ministres de sa majesté excellent dans ces coups bas, arguant d'abord par ses médias que le Président sahraoui est entré en Espagne avec un passeport algérien, mais le document s'est avéré être un faux. Très vite, l'armée espagnole a constitué un cordon pour stopper les candidats marocains à l'émigration illégale. « C'est une grave crise pour l'Espagne et pour l'Europe. » Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, s'est rendu dans l'enclave espagnole de Ceuta, alors que son pays a renvoyé déjà près de 4 000 migrants au Maroc. En 24 heures, près de 8 000 personnes seraient entrées, illégalement, sur l'enclave espagnole, dont beaucoup de mineurs. Ces arrivées aggravent encore plus la crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne.

Habitué à cette politique d'« envahissement de terrain », l'expansionnisme marocain n'est pas nouveau, puisque l'Algérie en a fait déjà les frais en 1963. La « Marche verte » initiée par Hassan II en 1975 s'inscrit dans cette logique.

L'Espagne, puissance occupante, avait laissé faire, ouvrant ainsi la porte au Makhzen à toutes les ambitions. Ce fut le cas de l'îlot Leila, au nord du Maroc, pris par l'armée royale marocaine mais très vite repoussée.

Rappel de l'ambassadrice

La crise en cours a pour toile de fond l'occupation illégale du Sahara Occidental où le Front Polisario lutte pour son émancipation. Le royaume du Maroc avait déjà franchi un pas avec le rappel, il y a quelques jours, pour consultation, de son ambassadrice dans la capitale espagnole, Karima Benyaïch, parce que Madrid a protesté officiellement quant à « l'entrée massive de migrants marocains à Ceuta ».

Cette mesure, aux contours de représailles, a eu plutôt l'effet inverse, puisque Madrid a saisi l'occasion de rappeler à Rabat la permanence de sa position, réaffirmée par sa ministre des Affaires étrangères. Il faut rappeler la même démarche du royaume envers l'Allemagne sur le même sujet du Sahara Occidental tentant de créer une crise artificielle.

Résultat, c'est un autre camouflet pour le département de Nasser Bourita.

Le Maroc de sa majesté est un habitué du rappel d'ambassadeurs, une démarche en diplomatie graduelle dans les us et coutumes des relations entre États. En effet, le 2 novembre 2007, le Maroc avait rappelé son ambassadeur en Espagne pour protester contre la visite de Juan Carlos, souverain d'Espagne, dans les enclaves de Melilla et Ceuta dans le nord du Maroc. C'était la première fois que le roi visitait ces deux villes depuis son accession au trône, en novembre 1975. Les protestations du gouvernement marocain ont eu droit à une mise au point de l'Espagne.

Un porte-parole du ministère espagnol des Affaires étrangères a déclaré que la visite du roi dans les deux villes était « institutionnelle et s'intégrait dans un cadre de politique intérieure espagnole ». Ce contentieux entre ces deux pays remonte à très longtemps. L'Espagne exerce sa souveraineté sur ses deux enclaves depuis les années 1 400, après la reconquête de l'Andalousie sur la présence arabe.

À la faveur de cette nouvelle crise, le gouvernement espagnol tape du poing sur la table. Madrid a convoqué, ce mardi 19 mai, l'ambassadrice marocaine pour lui exprimer son « mécontentement ». « Je lui ai rappelé que le contrôle des frontières a été et doit rester de la responsabilité partagée de l'Espagne et du Maroc », a déclaré la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya.

LIGUE 1 (22^E JOURNÉE)

L'ESS dans l'étoffe d'un champion, la JS Saoura nouveau Dauphin

L'Entente de Sétif a conforté sa place de leader en atomisant le mal-classé USM Bel-Abbès (8-0), en match disputé samedi après-midi au stade du 8-Mai 1945, pour le compte de la 22^e journée de Ligue 1, ayant vu la lanterne-rouge, le Chabab Ahly de Bordj Bou Arréridj, remporter sa première victoire de la saison, en dominant l'avant-dernier au classement général, la JSM Skikda, sur le score d'un but à zéro. Cependant, l'exploit du jour a probablement été cette éclatante victoire du leader sétifien, ayant inscrit un total de huit buts, respectivement par Djahnit (11' sp), Kendouci (22'), Laouafi (63'), Berbèche (82'), Ghacha (90'+1) et Saâdi (90'+4), alors que le jeune Ammoura s'était offert un doublé aux 20' et 32'. Un précieux succès qui permet à l'Aigle noir de porter son capital à 46 points, soit six longueurs d'avance sur son ancien Dauphin, le MC Oran, qui a été tenu en échec à domicile par l'Olympique de Médéa (0-0). Un revers lourd de conséquences pour le club d'El Hamri, car la JS Saoura en a profité pour le déloger de la deuxième place, et de s'autoproclamer nouveau Dauphin, après sa



large victoire contre le RC Relizane (5-1). Une importante victoire, dans laquelle l'attaquant Messaoudi a joué un rôle prépondérant, car auteur d'un quadruple. De son côté, la lanterne-rouge, le Chabab Ahly Bordj Bou Arréridj a attendu cette 22^e journée pour remporter

sa première victoire de la saison, en dominant son prédécesseur au classement général, la JSM Skikda, grâce à un but unique, signé Ziani (40'). Pour sa part, l'USM Alger a prolongé sa série d'invincibilité depuis l'arrivée du coach Mounir Zeghdoud aux commandes de l'équipe "seniors", en remportant une nouvelle victoire contre le WA Tlemcen (1-0). L'unique but de cette rencontre a été l'œuvre de l'attaquant Belkacemi, ayant transformé un pénalty à la 26', propulsant son équipe par la même occasion à la quatrième place du classement général, avec 38 points. Dans les autres matchs, l'AS Aïn M'lila et l'US Bisra ont dominé respectivement le NA Hussein Dey et le NC Magra sur le même score d'un but à zéro, au moment où l'ASO Chlef a été tenu en échec à domicile par le CS Constantine (1-1). Cette 22^e journée a été amputée de deux gros matchs, à savoir : CR Belouizdad - JS Kabylie et MC Alger - Paradou AC, qui ont été reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du Chabab, du Doyen et des Canaris aux différentes joutes continentales.

Lendemain des sanctions visant l'ESS PCR, protocole et présomption de magouilles !



L'affaire des PCR dont la date ne correspond pas aux exigences du protocole sanitaire qui impose des tests effectués 72 heures avant le match, a le mérite de soulever la problématique de l'observation stricte de cette mesure et le contrôle permanent des rapports par les managers Covid désignés par la LFP. Dans l'affaire du match RC Relizane-ES Sétif, qui a vu la CD de la Ligue de football professionnel sanctionner lourdement les deux équipes, beaucoup de zones d'ombre apparaissent. Nonobstant le fait que le match n'aurait jamais dû commencer, du moment que le club de Aïn Fouara a présenté des PCR dont les dates n'étaient pas conformes pour l'ensemble des personnes devant figurer sur la feuille du match (joueurs, entraîneurs, staffs médical et administratif), il est à se demander quelle était la base juridique qui a présidé la sentence des membres de la Commission présidée par Me Kamel Mesbah. Pour prononcer de telles sanctions, la CD/LFP s'est référée à l'article 115 consacré aux «cas non prévus» (qui a remplacé l'article 123 dans le code disciplinaire de 2015) qui stipule que «les cas non prévus par le présent code disciplinaire et notamment ceux qui revêtent un caractère d'imprévisibilité et/ou d'extrême gravité seront traités conformément aux dispositions prévues par les règlements de la CAF et de la Fifa qui stipulent que les autorités judiciaires se prononcent selon la coutume associative et la jurisprudence en la matière et, en tout état de cause, selon les règles qu'elles établiraient si elles avaient à faire acte de législateur». Sauf que contrairement à ce que croit comprendre le collectif des juristes de la CD de la LFP, le cas d'espèce est traité suivant les recommandations et ordonnances publiées par la Fifa et la CAF depuis l'avènement de la pandémie de Covid-19. A savoir que la compétition ne peut avoir lieu si les exigences du protocole sanitaire ne sont pas respectées. Ce point du règlement aurait suffi aux Sétifiens pour abdiquer et ne pas crier au scandale. A en croire Abdelhakim Serrar, «si le manager Covid ou n'importe quelle autorité chargée de l'organisation du match, nous avaient demandé de ne pas nous présenter sur le terrain et nous déclarer perdants sur la base de cette mesure du protocole sanitaire, nous n'aurions pas crié au scandale. Là, je vois que cette sanction ne profite ni au RCR encore moins à l'ESS, certainement à d'autres clubs du haut du tableau», affirme le dirigeant de l'équipe des Hauts-Plateaux qui croit savoir que «la présence de l'ESS et de la JSS aux premières loges du classement dérange. Et on est plus que certain que quelques parties au sein de la Ligue font le sale boulot par tous les moyens pour nous affaiblir». Pour Serrar, l'actuelle direction de la LFP est illégale et il est impératif de procéder à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau bureau de ligue. Si le nom de Medaouar n'est pas cité, tout le monde aura compris que c'est à lui que les membres de la direction sétifienne font allusion. L'un d'eux, Hicham Bouaoud, trouve anormal que Medaouar se prélassât à Casablanca (où il accompagne le MCA au titre de représentant de la FAF, ndlr), alors que la ligue est embrasée par ce scandale. Le manager du club sétifien a même été plus loin en publiant un post (finalement supprimé hier) dans lequel il invectivait l'actuel patron de la LFP.

ESPAGNE

L'ATLÉTICO MADRID BRISE L'HÉGÉMONIE DU REAL ET DU BARÇA EN LIGA

L'Atlético Madrid a bouleversé l'ordre établi et devancé les mastodontes Real Madrid et FC Barcelone pour s'emparer samedi du 11^e titre de champion d'Espagne de son histoire, le premier depuis 2014 sous l'ère Diego Simeone. Sept ans après, les «Colchoneros» refont le coup : les Madrilènes, qui ont régné sur la Liga durant une grosse partie de la saison, ont une nouvelle fois joué les trouble-fêtes

pour finir par s'approprier la couronne espagnole grâce à leur victoire 2-1 à Valladolid, alors que le Real s'est imposé (2-1) à Villarreal. Samedi, la «Maison blanche» n'y a cru que l'espace de quelques secondes. Menés 1-0 à la pause comme l'«Atleti», les hommes de Zinedine Zidane ont cru égaliser par une tête de Karim Benzema (56e)... mais alors que son but était revu et annulé par l'arbitre vidéo, au même moment, Angel

Correa a égalisé d'un pointu à Valladolid, avant le but de la gagne, par Luis Suarez (67e), pour les «Colchoneros». Benzema s'est rattrapé en fin de match, avec une lucarne valide, cette fois (87e), suivie d'un but victorieux mais insuffisant de Luka Modric (90e+2). Le Barça, éjecté de la course au titre la semaine dernière, a conclu sa saison sans Messi mais avec un joli but d'Antoine Griezmann et une victoire à Eibar, 1-0.

EN PRÉVISION DU STAGE DES VERTS PRÉVU À PARTIR DU 30 MAI AU CTN/FAF DE SIDI MOUSSA

BELMADI ET SON STAFF DEPUIS HIER À ALGER

Le sélectionneur national A, Djamel Belmadi, et une partie des membres de son staff qui vivent à l'étranger, sont depuis hier à Alger où ils doivent entamer dimanche prochain le stage des Verts qui sera ponctué par trois matchs amicaux dont un dernier, le 11 mai, à Tunis contre les Aigles de Carthage.

Les choses sérieuses reprennent pour l'EN de Djamel Belmadi. Hier, le staff technique de la sélection a pris possession de ses quartiers au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa pour mettre en pratique son plan de travail en vue du regroupement qui commencera la semaine prochaine. Un rassemblement qui doit concerner un éventail important de joueurs anciens et quelques nouvelles têtes que Belmadi supervisera lors des différents ateliers prévus ainsi qu'à l'occasion des matchs amicaux programmés à Blida face à la Mauritanie et le Mali puis à Tunis face à la Tunisie. Peu d'informations ont fuité à propos des nouveautés que Belmadi a prévues lors de ce stage qui devait initialement servir de préparation aux joutes officielles contre Djibouti et le Burkina

Faso en qualifications du Mondial-2022. Celles-ci finalement repoussées au mois de septembre, l'entraîneur national a immédiatement lancé le chantier pour prévoir un regroupement dont l'objectif est de peaufiner la préparation des Verts en vue des prochaines échéances, surtout que d'ici les matchs de barrages de la zone africaine pour Qatar-2022, aucune date n'est disponible.

Algérie-Mali : possible à Oran ?

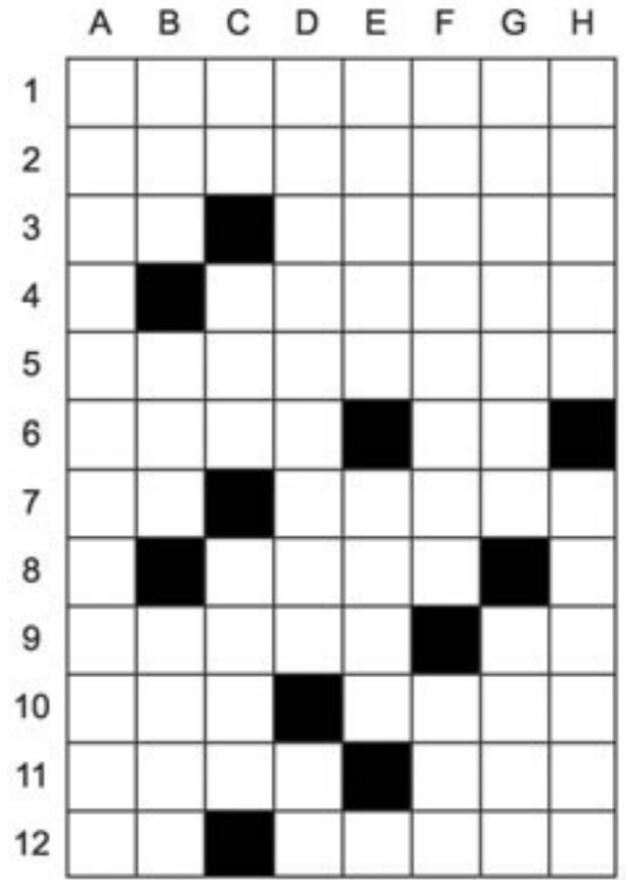
Durant sa présence en Algérie, Djamel Belmadi va devoir également revisiter le nouveau stade d'Oran. Ce dernier est pressenti pour accueillir un match de l'EN A dirigée par Madjid Bougherra. Celui-ci doit ponctuer le premier rassemblement des locaux par un test amical face à un adversaire à désigner, probablement le 16 juin. Mardi prochain, le sélectionneur des locaux accompagné d'un responsable du MJS et du directeur de la communication de la FAF ont prévu d'effectuer un saut à Oran pour inspecter les installations du stade d'Oran qui a vu, jeudi passé, le wali d'Oran Messaoud Djari effectuer

une inspection en compagnie des responsables de la DJS, de la DLEP et du maître d'œuvre du projet. Durant cette visite, il a été convenu avec l'entreprise chinoise chargée des travaux, de procéder aux dernières retouches concernant les équipements essentiels du stade tels que des vestiaires et la salle de conférences pour permettre à cette infrastructure d'abriter le match amical de l'EN A. Arrivé hier à Alger, Djamel Belmadi pourrait également faire le déplacement dans la capitale de l'ouest pour le même motif. Belmadi avait déjà effectué en février dernier, en compagnie de l'ex-président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, une visite d'inspection à ce stade. Ils se sont tous les deux montrés admiratifs devant cette enceinte, n'écartant pas l'éventualité de voir les Verts s'y produire à l'avenir. Cette possibilité pourrait être concrétisée à l'occasion du match amical face au Mali, le dimanche 6 juin. L'éventualité d'inaugurer le grand stade d'Oran par un match de l'EN A a germé depuis plus d'un an, exactement lorsque la pelouse a été posée en décembre 2020.

Mots codés



Mots croisés



Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

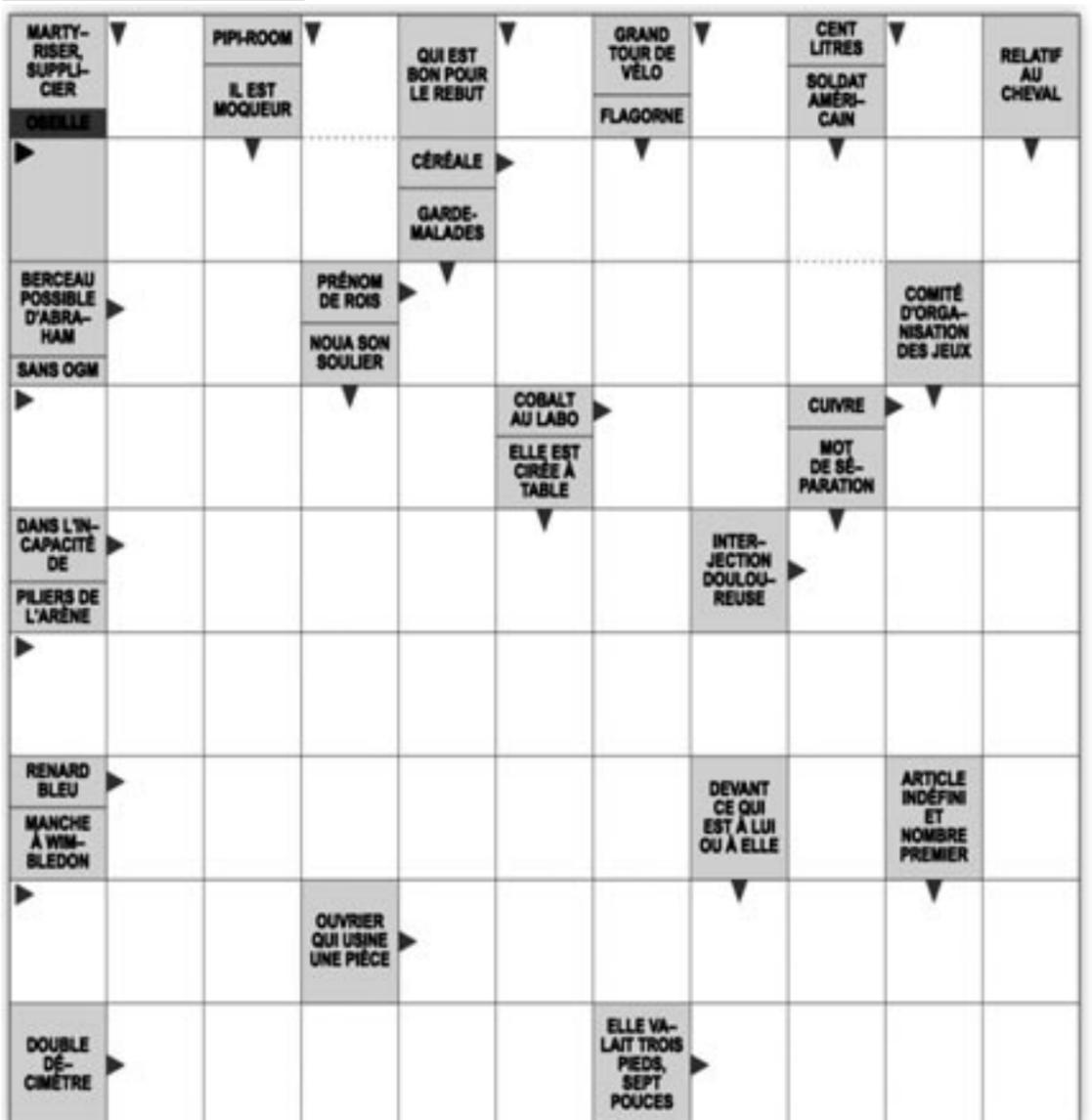
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Musée public national des antiquités d'Alger Exposition «L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité» de l'artiste Réda Essahli

Une exposition d'œuvres échevées et captivantes, intitulée «L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité», du plasticien Réda Essahli, a été inaugurée mardi au Musée public national des antiquités d'Alger, devant un public attentif au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation du coronavirus. Visible jusqu'au 18 juillet prochain, l'exposition présente 72 pièces, conçues et réalisées après plusieurs années de documentation et de recherche, qui ont donné lieu à une créativité foisonnante chez l'artiste qui invite, ainsi, le regard du visiteur à une randonnée picturale entre les différentes époques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie profonde et enrichi son patrimoine culturel. Espérant la variété des différentes pièces exposées par la volonté de l'artiste de montrer que «le patrimoine algérien est vivant», l'archéologue, conservateur en chef du patrimoine et actuel directeur du Musée public national des antiquités, Académie Anzi, a mis l'accent sur le caractère «qualitatif» de l'exposition, avant de noter, dans son bilan pédagogique, son agencement en plusieurs parties selon les époques. Exposées dans des armoires en verre, les pièces, brillamment façonnées par l'artiste, s'offrent au regard du visiteur dans leur brillance et l'éclat de leurs couleurs, relevant compte de la richesse patrimoniale de leurs époques respectives, que l'artiste aime à «fusionner par moments» pour les laisser se raconter dans les belles narrations d'un voyage dans le temps qui tient compte de l'authenticité des contenus, et le travail «haute ment esthétique des formes», explique encore le directeur du musée.

Nigeria

Le chef de l'armée de terre meurt dans un crash d'avion

Le chef de l'armée de terre nigériane, Ibrahim Attahiru, 54 ans, est mort ce vendredi dans le crash d'un appareil de l'armée de l'air, à proximité de l'aéroport de Kaduna, dans le nord-ouest du pays. Onze autres militaires auraient perdu la vie dans ce drame survenu en fin d'après-midi. Le major-général Ibrahim Attahiru avait été nommé à la fin du mois de janvier, au moment où le Président Muhammadu Buhari — accusé par une situation sécuritaire très dégradée dans le pays — a remplacé l'intégralité de son état-major.

Sahara occidental

Le MAE espagnol dévoile les contrevérités du Maroc

Le ministère espagnol des Affaires étrangères a démenti de nouveau les prétentions et les contrevérités du régime marocain, visant à porter atteinte à l'image des symboles de la République arabe sahraïenne démocratique (RASD), en tête de laquelle le Président Brahim Ghali, affirmant que le président sahraïen n'est pas arrivé en Espagne avec un passeport truqué, comme relayé par plusieurs médias. Dans sa plus récente réaction, des sources du ministère espagnol des Affaires étrangères ont indiqué à l'Agence "Europe Presse", vendredi, que le Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali n'est pas arrivé en Espagne avec un faux passeport et a affirmé qu'il s'est déplacé avec son passeport qui remplit "les exigences ordinaires". Pour sa part, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi a souligné dans une déclaration à l'APS, le démenti du ministre espagnol des Affaires étrangères concernant les prétentions et les contrevérités du régime marocain, soulignant que la réponse claire du Gouvernement espagnol a permis aux médias de ce pays européen de nouveau et largement d'information, en vue de recueillir les contrevérités que certains médias avaient relayés auparavant. Pour M. Arabi, "il y a une campagne féroce et une désinformation que même le Maroc en Espagne, à travers lesquels, il tente de porter atteinte à la cause sahraïenne et à ses symboles nationaux, dont le Président Ghali, Secrétaire général du Front". M. Abdullah Arabi estime que le Maroc suit tout moyen dans le cadre de la campagne de propagande, à travers laquelle, il veut faire pression sur l'Espagne et l'Europe, en vue de nuire la démarche effectuée par l'ex-président américain Donald Trump qui a annoncé sa chimérique souveraineté sur le Sahara occidental.

Coronavirus

209 nouveaux cas, 138 guérisons et 7 décès ces dernières 24h

Deux cent neuf (209) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 138 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces

dernières 24 heures en Algérie, indique dimanche le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un

communiqué.

ELECTIONS LÉGISLATIVES à EL-BAYADH 30 listes pour 3 sièges

Trente listes (13 formations politiques et 17 indépendantes), comptant un total de 180 candidats, ont été retenues par l'Anc (Autorité nationale indépendante des élections) de la wilaya d'El-Bayadh, pour les législa-

tives du 12 juin prochain. Par ailleurs, 23 salles sont réservées au niveau des communes pour la tenue des meetings et la présentation des programmes des candidats durant la campagne qui, nous le savons, a été lan-

cée le 20 mai dernier. Trois sièges à l'APN sont attribués à la circonscription électorale de la wilaya, qui compte 191 561 inscrits répartis sur 118 centres et 505 bureaux de vote.

AÏN SEFRA

Un enfant de 6 ans meurt noyé dans un bassin

Les services de sécurité ont ouvert une enquête sur la chute d'un enfant de 6 ans dans un bassin d'eaux usées, d'une profondeur de 4 mètres, appartenant à la STEP (station

d'épuration des eaux usées) de la ville de Aïn Sefra. On ignore comment l'enfant a pu pénétrer dans ce site et tomber dans cette mare, alors que la station est dotée de tous les équi-

pelements de protection. Seule l'enquête ouverte aussitôt pourrait déterminer les circonstances de ce drame qui a eu lieu ce week-end.

Chute d'une cabine de téléphérique en Italie

Le bilan s'alourdit à 13 morts

La chute d'une cabine de téléphérique a fait 13 morts et deux blessés graves dimanche à Sinesa, station balnéaire du Piémont sur les rives du lac Maggiore, dans le nord de l'Italie, selon les secours. "Le bilan d'initial du tragique accident est de 13 victimes et deux blessés graves hospitalisés à Turin", ont indiqué les Secours alpins sur leur compte Twitter. Un précédent bilan faisait état de douze

morts et deux blessés. Les deux blessés sont des enfants de neuf et cinq ans hospitalisés à Turin dans un état grave. Le premier est en réanimation et son pronostic vital est engagé, selon le quotidien Il Corriere della Sera. Le second, conscient, souffre notamment d'un traumatisme crânien et de fractures des jambes. L'accident s'est produit vers 12h30 (10h30 GMT) à 100 mètres de la dernière

station d'arrêt de la téléphérique. Il semblerait à la rupture d'un câble, sur la partie la plus haute du parcours, faisant chuter la cabine dans laquelle se trouvaient 15 personnes. Un problème de surcharge semblait d'emblée écarté puisque ces cabines peuvent embarquer plus de 35 passagers.

Judo / Championnats d'Afrique

L'Algérie débutera contre le Maroc

La sélection algérienne de judo a été exemptée du premier tour des épreuves "par équipes mixtes" des Championnats d'Afrique et fera son entrée en lice directement au deuxième tour, face à son homologue marocaine, dimanche à Dakar. En effet, sur les 40 nations engagées dans les épreuves individuelles de cette compétition, seules neuf disputent les épreuves du "par équipes", à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Sénégal, le Cameroun, le Kenya et le Gabon. La plupart de ces nations ont été

exemptées du premier tour, sauf l'Angola et l'Afrique du Sud, qui se sont opposées l'une à l'autre au premier tour de la Poolle "B". Le vainqueur parmi ces deux nations de filera la Tunisie. Les épreuves individuelles de ces Championnats d'Afrique 2021 ont été disputées jeudi, vendredi et samedi, et la sélection algérienne y a glané un total de douze médailles : 3 or, 3 argent et 6 bronze. Une moisson qui lui permet d'occuper la troisième place au classement général, derrière la Tunisie (5 or, 3 argent, 6 bronze) et le Maroc (4 or, 1 argent et 4 bronze).



Chine

Plus de 483 millions de doses de vaccins administrées

Plus de 483 millions de doses de vaccins contre le Covid-19 ont été administrées jusqu'à présent en Chine, a fait savoir samedi la Commission nationale de la santé. Les autorités chinoises veulent atteindre l'objectif ambitieux de vacciner au moins 40 % de la population, soit 560 millions de personnes, d'ici fin juin. Pour l'instant,

la ville de Pékin est en avance sur le calendrier officiel. Près de 60 % des habitants de plus de 18 ans de la capitale chinoise ont déjà reçu les deux doses, selon la même source, citée par des médias. L'avancement de la campagne de vaccination va bon train alors que les autorités œuvrent à freiner la propagation du virus notam-

ment après la découverte de deux nouveaux foyers de contamination au Covid-19 la semaine dernière dans les provinces de Liaoning, dans le nord-est de la Chine, et d'Anhui, quelque 1 000 km plus au sud. En réaction, les autorités ont lancé des dépistages massifs, fermé les écoles et augmenté le rythme de la vaccination.

Arrestation de 9 voleurs de bétail

Les éléments de la Gendarmerie nationale des brigades de Aïn Tedeles et de Mesma ont arrêté neuf individus pour vol de bétail, indique un communiqué. Plusieurs vols de bétail ont été enregistrés dans les localités de Sidi Ali, Mesma, Khadra, Mamsourah, Ben Abdelmalek Ramdane, Hadja, Mezragan, Salfia, Khadra, Bouguinat, Hassi Mamouche, Sirat et Sidi Belatah. Les premières investigations de la gendarmerie ont abouti à l'arrestation de deux auteurs de vols de plusieurs bovins et d'ovins à la faveur de la nuit dans des exploitations agricoles non surveillées pour être embarqués dans un camion. L'enquête a permis d'identifier et d'interpeller sept autres présumés voleurs âgés de 23 à 47 ans impliqués dans plusieurs vols et de récupérer 19 têtes d'ovins. Ils ont également saisi un véhicule utilitaire et deux voitures touristiques qui servaient au transport du bétail volé et aux malfruteurs. L'arrestation de cette bande a été accueillie



avec un grand soulagement par les éleveurs de la région. Tous les présumés suspects ont été présentés de vant

le magistrat instructeur près du tribunal de Aïn Tedeles.